

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. Ajoutez que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonelli, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

VOLUME XL — No 20

MONTREAL, MERCREDI, 26 JANVIER 1949

Cinq sous le numéro

Coupables ou non coupables ?

Il y a deux semaines aujourd'hui que nous avons publié l'étude de M. Burton LeDoux sur les méfaits de la poussière d'amiante à East-Broughton. Ce document mettait en accusation plusieurs personnes et quelques institutions privées et publiques. Il y a deux semaines de cela et personne n'a encore jugé à propos de se défendre: silence complet de la *Quebec Asbestos Corporation*, du ministère de la Santé, de la Commission des Accidents du Travail, du premier ministre.

L'article de M. LeDoux contenait plusieurs accusations précises. Résumons-les et posons aux accusés la question traditionnelle: plaidez-vous coupables ou non coupables ?

A tout seigneur, tout honneur. Premier accusé à la barre, la *Quebec Asbestos Corporation*.

Vous êtes accusée d'avoir opéré durant une quarantaine d'années à East-Broughton une mine et une usine d'amiante. Vos ouvriers y travaillaient dans une atmosphère saturée de poussière d'amiante; les conditions de malpropreté dans les cabanes où des ouvriers s'enferment pour échapper à la poussière sont affreuses. Plusieurs de vos ouvriers sont morts d'amianteose avec ou sans complications. D'autres sont malades et en mourront. Leurs veuves sont inscrites sur la liste de secours des "mères nécessiteuses".

Vous êtes accusée de faire exécuter les tâches les plus poussiéreuses par des contracteurs sans responsabilité financière, afin de dégager dans toute la mesure du possible votre responsabilité légale.

Vous êtes accusée en outre d'avoir fermé votre usine pour deux mois durant la guerre afin de rendre vos ouvriers un peu plus dociles et moins exigeants.

Vous êtes accusée d'avoir fait régner dans le village d'East-Broughton un régime de terreur en menaçant de fermer votre usine et de mettre vos ouvriers en chômage chaque fois que les gens d'East-Broughton se plaignaient de la poussière dans le village.

Plaidez-vous coupable ou non coupable ?

Docteurs Tourangeau, Grégoire et Paquette, du ministère de la Santé, vous êtes au courant depuis 1944 de ce qui se passe à East-Broughton. Les gens de l'endroit vous ont assaillis de lettres, de requêtes, de suppliques. Vous avez toujours répondu par des faux-fuyants, des échappatoires, des on-va-y-voir administratifs. Nous possédons des liasses de lettres, toutes plus stupides les unes que les autres, que vous avez écrites depuis 1944 pour endormir les gens d'East-Broughton.

Vous êtes médecins et vous êtes fonctionnaires ou ministres. Ce double titre fait peser sur vous une lourde responsabilité. Vous aviez le pouvoir de condamner l'usine de la *Quebec Asbestos Corporation*. Vous ne l'avez pas fait.

Plaidez-vous coupables ou non coupables ?

Qu'on appelle maintenant les gens de la Commission des Accidents du Travail.

Vous savez, messieurs, d'après l'étude du Dr Félix Roy, un de vos médecins, qu'il existait des conditions d'hygiène affreusement mauvaises dans les usines de Saint-Remi d'Amherst, d'East-Broughton et autres centres d'amiante. Votre médecin, le Dr Roy, vous a dit que la silicose a couché, en quatre ans, trente ouvriers dans le cimetière de Saint-Remi. Il a qualifié le village d'East-Broughton de "centre extraordinairement poussiéreux". Il vous a déclaré: "J'ai quitté ce village beaucoup en raison de mon état de santé, et plus tard, j'ai connu la part des poussières dans l'embaras que j'ai rencontré à poursuivre mes ambitions."

L'organisme que vous dirigez a le devoir de protéger les travailleurs. Les experts qui siègent dans vos conseils ont le devoir d'être justes envers les ouvriers accidentés ou souffrant de maladies industrielles. Dans les cas d'amianteose et de silicose, vous avez gravement manqué à votre devoir en fréquentant trop assidument l'avocat des compagnies.

Plaidez-vous coupables ou non coupables ?

Qu'on traduise à la barre M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

Accusé, vous avez pour vous une circonstance atténuante: vous n'êtes que premier ministre. Alors vous ne pouvez pas faire grand chose. Nous vous accusons cependant d'avoir écrit des lettres ridicules aux gens d'East-Broughton qui étouffaient dans la poussière. Vous vantiez les bienfaits du gouvernement de l'Union nationale à des gens qui étaient sur le point de rendre le dernier soupir.

Plaidez-vous coupables ou non coupables ?

Accusés, vous avez quinze autres jours pour préparer votre défense. Choisissez-vous de bons avocats, par exemple M. Hugh O'Donnell ou encore celui qui a trigaudé le procès des veuves.

Si dans quinze jours vous n'avez pas produit de défense, vous aurez par le fait même admis votre culpabilité. Ce tribunal vous condamnera à des peines variables que vos actions ou vos omissions vous auront valuées.

26-1-49

Gérard FILION

ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN 1949

LETTRE DE QUÉBEC

Nous assisterons peut-être à un débat sur l'Université d'Ottawa

Une motion de Me René Chaloult demande la production de documents relatifs à un octroi de \$50,000 fait à cette université — Les raisons qui ont motivé cet octroi — Un hommage à la résistance française en Ontario — Notre droit de regard

(Par Pierre LAPORTE)

Québec, 26. — Le 10 mai 1947, le gouvernement de la province de Québec accordait à l'Université d'Ottawa un octroi de \$50,000.

Il aura probablement l'occasion, au cours de la présente session, de se demander s'il n'a pas agi imprudemment en posant ce geste et s'il n'a pas, bien à son insu, contribué à l'anglicisation de nos compatriotes de l'Ontario.

L'Université d'Ottawa s'est présentée à Québec en 1947, comme université canadienne-française. C'était le premier bastion du français en Ontario, l'espoir le plus concret de survivance, etc.

Or une enquête récente, menée par notre camarade Pierre Vigeant, a démontré que ce n'est pas cela. L'Université d'Ottawa traite les français en parent pauvre, donne la majorité de ses cours en anglais et nous laisse espérer "qu'un jour", quand "les circonstances" le permettront, elle rétablira l'équilibre entre les deux langues officielles du Canada.

L'Assemblée législative de Québec aurait-elle été trompée? L'argent versé à l'Université d'Ottawa aurait-il été obtenu sous de fausses représentations? Les députés pourront se poser, et très sérieusement la question, car Me René Chaloult, l'actif député du comté de Québec vient d'insérer au feuillet de la Chambre une motion réclamant la production de toute la correspondance échangée entre le gouvernement de Québec et l'Université d'Ottawa relativement à cet octroi de \$50,000.

Voici le texte de la motion Chaloult:

"Que soit produite et déposée, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la province, par l'intermédiaire de son secrétaire ou de l'un de ses ministres, et le recteur ou le secrétaire de l'Université d'Ottawa, au sujet d'un octroi de \$50,000 accordé par le gouvernement québécois à l'Université d'Ottawa, le 10 mai 1947."

Le parti de Ben-Gurion est en avance à l'élection israéliite

Tel-Aviv, 26 (A.P.). — Le gouvernement de coalition qui administre provisoirement le nouvel Etat d'Israël depuis sa création il y a huit mois semble assuré d'une victoire complète à l'élection générale tenue hier en ce pays. Cette élection, la première du genre chez les Israélites, avait pour but de choisir une assemblée constituante qui devra céder la place en octobre à une administration régulière.

Les rapports sur l'élection ne comprennent encore qu'à peine la moitié du vote enregistré; mais ils suffisent à indiquer que le parti ouvrier de la gauche modérée que conduit le premier ministre David Ben-Gurion — le parti Mapai — détient une large avance. Il a déjà recueilli 35% des voix, malgré la rivalité d'une vingtaine d'autres partis, petits et grands.

Le second rang revient également à un second parti ouvrier, le Mapam, aux tendances de gauche plus prononcées, et à une coalition de cinq petits partis dont le lien commun est une croyance à la nécessité de la tradition religieuse comme fondement du nouvel Etat. Cette coalition et le Mapam ont obtenu chacun 14% des votes.

C'est en vertu du chapitre 10 des statuts George VI de 1947 que l'Université d'Ottawa a bénéficié de cet octroi. Elle a reçu \$25,000 pendant l'année fiscale 1947-48 et \$25,000 pendant l'année fiscale qui se terminera le 31 mars prochain.

Le préambule de cette loi dit: "Attendu que l'Université d'Ottawa, située tout près des frontières de la province, accueille nos étudiants en grand nombre et leur prodigue un enseignement universitaire de haute valeur. "Attendu que dans les circonstances actuelles et vu la situation particulière de cette institution, il y a lieu de lui venir en aide", suit le texte de la loi.

Il est facile de lire entre les lignes que le gouvernement de la province était heureux d'aider une institution que fréquentaient beaucoup des nôtres et qui leur dispensait un enseignement conforme à leur mentalité et à la tradition canadienne-française. Le gouvernement était d'autant plus heureux d'aider l'Université d'Ottawa que c'était une université canadienne-française située en territoire anglais et qu'elle pouvait aider puissamment à la diffusion du français dans ce milieu.

Peut-on logiquement supposer que le gouvernement de Québec aurait souscrit \$50,000 à une université unilingue de langue anglaise? Que notre gouvernement aurait versé \$50,000 de ces taxes versées en très grande majorité des contribuables canadiens-français pour aider à la diffusion de la culture anglaise, chez nos compatriotes? En venant en aide à l'Université d'Ottawa nous aurions rendu hommage à la survivance canadienne-française en Ontario, à la lutte des Jeanne Lajoie, des Longpré, des Pères Charlebois, à toute la glorieuse lignée de ceux qui étaient aux avant-postes aux heures de bataille, qui ont assuré notre survivance là-bas.

Nous avons versé \$50,000. Nous avons maintenant le droit strict de voir à ce que cet argent ne serve pas des fins opposées à celles que nous avions en vue.

M. Saint-Laurent l'a confirmé hier soir

Le premier ministre a demandé aux organisateurs de son parti de choisir de bons candidats d'ici deux mois — L'élection se tiendrait au début de l'été — Aucune date n'a cependant encore été divulguée

De quoi sera faite la dernière session ?

(Par Pierre VIGEANT)

Ottawa, 26. — Le premier ministre Louis Saint-Laurent a confirmé, hier soir, l'impression générale de tous les observateurs politiques qui attendaient une élection générale dans le cours de l'année. Les députés savent maintenant que la session qu'ils entreprennent aujourd'hui sera la dernière avant l'appel au peuple.

M. Saint-Laurent, qui était hier soir le principal orateur au banquet de la réunion annuelle de la Fédération libérale nationale, s'est exprimé avec sa franchise habituelle sur la tenue prochaine de l'élection générale. Cela faisait un contraste frappant avec les déclarations enveloppées de M. King qui pouvaient recevoir deux ou trois interprétations différentes.

Le nouveau premier ministre a dit très simplement que "nous pouvons nous attendre que dans un avenir prochain il y ait des élections générales". Il s'est naturellement réservé, comme le dispensent les règles parlementaires, de choisir la date qui lui conviendrait sans avoir à se contredire. Tout le monde a cependant compris que son intention est de tenir l'élection dans le cours de l'année à moins que la situation change du tout au tout.

Plus loin dans son discours, M. Saint-Laurent s'exprime dans les termes suivants: "Unions de normal nos efforts pour perfectionner notre organisation. Notre programme d'action d'ici deux mois devrait consister dans le choix de bons candidats dans chaque comté où l'on n'en a pas encore choisi. Il faut mettre au point l'organisation dans chaque comté".

Plusieurs observateurs estiment que le conseil de choisir les candidats du parti d'ici deux

mois signifie que l'élection se tiendrait au début de l'été et non pas à l'automne. D'aucuns croient comprendre que M. Saint-Laurent pourrait proroger brusquement la session et dissoudre les Chambres dans quelques mois.

Pour notre part, nous avons plutôt l'impression que le chef du gouvernement est décidé à tenir l'élection dans le courant de l'année, qu'il n'a pas encore choisi la date et que la session suivra son cours normal.

Le discours du trône viendra cet après-midi nous apporter de nouvelles indications. On peut prévoir qu'il renfermera nombre de mesures populaires puisque l'élection est prochaine et qu'il s'agit pour le gouvernement de la bien préparer. Le secret a été cependant bien gardé et on ne connaît pas les mesures qui seront annoncées dans ce discours du trône.

Le premier ministre a déjà annoncé il y a plusieurs semaines qu'il demanderait à la Chambre de suspendre le débat sur l'adresse des vœux pour le 1949, à l'adresse de la législature qui permettra l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Il semble acquis que le gouvernement veut faire amender la loi des allocations familiales de façon à supprimer le taux décroissant. Il semble également acquis que le gouvernement proposera l'abolition des appels au comité judiciaire du conseil privé. Ce sont les seules indications un peu précises que l'on ait obtenues jusqu'ici.

Tout le monde prévoit des dégrèvements d'impôt à la veille de l'élection. Pour être précis, ce point cependant, les contribuables devront attendre le discours du budget.

Le conseil municipal de Nankin va négocier un armistice local

Le président intérimaire Li Tsoung-jen rend au pays ses libertés civiles — Une tentative de rallier les petits partis et Mme Soun Yat-sen a échoué

Nankin, 26 (A.P.). — Au dire d'un journal de Nankin, le président intérimaire de la Chine nationaliste, Li Tsoung-jen, a approuvé le projet du conseil municipal de la capitale de négocier un armistice local avec les communistes, au cas d'un échec des négociations de paix menées sur un plan national. Par ailleurs, Li vient de faire approuver par le Youan exécutif (Conseil des ministres) trois décrets qui rendent à la Chine une partie de ses libertés civiles supprimées depuis quelque temps par suite de la guerre avec les Rouges.

C'est ainsi qu'on a levé la suspension des journaux qui avaient violé les précédents décrets du président démissionnaire Tchiao Kai-Shek sur la suppression du communisme; on a aussi aboli les tribunaux et cordes criminelles spéciaux, en même temps qu'on libérait les prisonniers politiques qui ont déjà subi leur procès mais n'ont pas encore été condamnés. De plus on

a permis la réouverture de la Bourse de Changhaï mois après au ministère de la défense le soin de décider de la levée de la loi martiale dans les grandes villes du pays.

Entre temps, deux émissaires de Li Tsoung-jen, l'ex-ambassadeur Chao Li-té et le ministre d'Etat Tchao Teh-Tehou, ont échoué dans leur tentative de persuader les petits partis de se rallier au gouvernement nationaliste et d'envoyer leurs chefs à Nankin comme conseillers du président intérimaire. La venue du président-fondateur de la république chinoise, Mme Soun Yat-sen, qui dispose d'une grande influence morale, leur a opposé le même refus.

Par ailleurs, le gouvernement nationaliste annonce qu'il commença immédiatement de se transporter en bloc vers Canton, plus au sud, et que ses derniers bureaux à Nankin y seront fermés le 3 février prochain au plus tard, pour se rouvrir à Canton le surlendemain, samedi 5 février.

L'ACTUALITÉ

On demande un parrain

Il se produit à l'usine législative québécoise un phénomène fort singulier: un bill est en instance de présentation et n'a pas encore réussi à recruter un parrain. Une première démarche de la part de la corporation concernée s'est heurtée à un refus; le compte que l'on avait présenté a décliné l'offre de parrainage, parce que le nouveau-né, ou ses parents, ne lui plaisaient pas.

On l'a deviné, il s'agit du projet de loi que la Commission métropolitaine désire soumettre à l'Assemblée des Solons de la Grande-Alle. Les auteurs du non-poussé législatif méritent pourtant considération; ils représentent en bonne et due forme quinze villes de la région mont-réale. Malgré cela, au moment où nous en parlons, le comté n'a pas encore de parrainage sérieux. Les élus des comtés doivent bien servir à quelque chose en temps de session, et le parrainage au nom de leurs communités, est l'une de leurs devoirs ou trois fonctions cap-

la conscription, ou le bill subrogatif le sort des enfants morts sans baptême ?

Aussi bien, telle est la discipline des Parlements, la députation ne peut être saisie d'un bill, s'il n'est d'abord introduit par un député au moyen d'une formalité rigoureuse dénommée parrainage. D'autre part, le droit de parrainage en vue de faire réviser quelques projets d'obtenir des avantages particuliers est un principe fondamental de la constitution, il n'en est pas de même en France, par ailleurs, ne peut être présentée à la Chambre que par un député, un citoyen, l'élite la plus considérable de la province, ne pourrait éluder cette procédure, sous peine de se voir éconduire par le grand connétable du lieu: i.e.: le seigneur d'armes. Les élus des comtés doivent bien servir à quelque chose en temps de session, et le parrainage au nom de leurs communités, est l'une de leurs devoirs ou trois fonctions cap-

Von Papan est libéré

Nuremberg, 26 (A.P.). — Un tribunal allemand de dénazification vient d'exonérer de toute offense et de libérer l'ancien as de la diplomatie allemande, Franz von Papan. Ce tribunal a en effet renversé son verdict antérieur à l'égard de l'ex-ambassadeur et l'a reconnu coupable d'avoir été seulement un criminel de guerre de rang secondaire. Exonéré en 1947 par le tribunal international de Nuremberg, von Papan avait été condamné par un tribunal de ses compatriotes à huit ans de travaux forcés comme criminel de premier rang. C'est cette cour qui vient de changer d'idée à son égard et de lui rendre la liberté. Comme criminel de guerre de rang secondaire, von Papan était passible d'une certaine peine de prison; mais le tribunal a jugé que son emprisonnement, qui dure depuis l'arrestation, avait déjà été suffisant. En même temps, on a réduit son amende à 30,000 marks (89,000\$). A son procès devant le tribunal international, l'ancien diplomate avait vu confisquer toute sa fortune, à l'exception de 5,000 marks. Le tribunal allemand n'a toutefois pas reconstruit à son profit une fonction publique, voter, à se joindre à un parti politique ou à exercer le métier de journaliste par lequel il pourrait influencer l'opinion.

Londres veut l'avis des Dominions

Londres, 26 (C.P.). — Le secrétaire du Foreign Office, Ernest Bevin, a ouvert le débat aux Communes sur la Palestine en assurant que la Grande-Bretagne ne reconstruira pas le nouvel Etat juif d'Israël avant d'être entendu sur ce point avec les Dominions ainsi qu'avec ses alliés du bloc de Bruxelles. Bevin, a-t-il précisé, il ne peut être pour nous question de modifier même d'un iota notre "résolution politique à l'égard de la Terre-Sainte". Le bruit avait couru plus tôt l'année dernière que le Royaume-Uni reconnaîtrait Israël s'il est que celui-ci se serait accordé avec ses voisins arabes sur leurs frontières communes.

Une singulière erreur

Le Souverain Pontife a reçu, dans les premiers jours de janvier — c'était, si nos souvenirs ne nous trompent, le 9 — les professeurs et les élèves du Collège pontifical canadien à Rome, dirigés par leur recteur, Mgr Paul-Erville Léger.

Le Pape, à cette occasion, prononça, en l'honneur de notre pays, une allocution très élogieuse, dont nous avons donné le texte, emprunté à l'*Osservatore Romano*, dans le *Devoir du lundi*, 17 janvier, page 2.

C'est M. l'abbé Charles Lusier qui avait eu l'honneur de nous adresser cette page, précieuse qu'elle avait été dite en français. (C'est singulière, la brève dédicace de la *Canadian Press*, reproduite de bonne foi par plusieurs journaux, signifiait que le Pape avait parlé en anglais, alors que son texte même, rédigé et prononcé en français, avait paru dans l'*Osservatore Romano*.)

D'où peut venir cette singulière erreur? La *Canadian Press* n'est point automotrice de pareilles distractions.

O. H.

BLOCS-NOTES

Nationalisme économique

M. George-C. Marler, nouveau chef de l'opposition parlementaire à Québec, a fait hier un solide exposé politique. Et durant près de deux heures, il a parlé français — ce qui représente pour un anglophone, même s'il possède bien la langue française comme c'est le cas de M. Marler, une belle performance; chacun l'en félicite.

La faiblesse principale de son exposé, c'est qu'à la plupart des critiques qu'il portait contre le gouvernement, on aurait pu lui répondre: votre parti en a fait autant lorsqu'il était au pouvoir. Mais cela n'empêche rien à la valeur objective de ses remarques.

A un moment donné, il a même donné au premier ministre une leçon de saine nationalisme économique. Il estime que désormais les Canadiens doivent prendre une part plus importante dans le financement de notre développement industriel. Nous avons, dit-il, les capitaux nécessaires. Et il a suggéré qu'on établisse une industrie pour le raffinage des matières premières du Nouveau-Québec. (Ajoutons que l'autorité fédérale pourrait dans une large mesure profiter de la leçon formulée par M. Marler).

Au Nouveau-Québec

Cette question d'une industrie de raffinage pour traiter presque sur place le minerai de fer de l'Ungava, est familière à nos lecteurs. Depuis deux ans au moins, nous avons essayé de mettre sa nécessité en relief.

On nous a longtemps répondu par des arguments d'ordre technique; on affirmait que l'absence de charbon dans le voisinage de la Côte-Nord rendrait cette idée illusoire.

Or des savants viennent de prouver le contraire. Deux professeurs de l'Université Laval ont établi qu'une industrie de cette espèce pourrait fort bien s'établir dans le bas du fleuve. Ils ont montré que la réduction du minerai de fer dans des fours électriques, non seulement est techniquement possible, mais qu'elle est économiquement profitable dans une région bien pourvue de richesses hydrauliques.

Le gouvernement de la province, même s'il s'est livré dans une large mesure aux intérêts Hollinger-Hanna, possède néanmoins des moyens d'influencer les capitalistes qui financent l'entreprise. On verra dans les prochaines années s'il a vraiment pris la question au sérieux.

Bonne position de principe

Car la réponse de M. Duplessis sur ce point est restée théorique. "C'est notre politique, a-t-il affirmé d'après *Montréal-Matin*, d'assurer la mise en valeur de nos ressources naturelles pour le bénéfice de la population du Québec et, en particulier, de la population des régions où ces richesses sont situées." Car "ces richesses doivent d'abord servir au peuple de la province de Québec."

Fort bien. Le gouvernement, néanmoins, a-t-il des projets précis à réaliser? Appuiera-t-il le mouvement d'opinion déjà amorcé, et auquel les deux savants de Laval ont apporté une puissante confirmation? Prendra-t-il les moyens de réaliser les idées que son chef vient de révéler?

Tout le reste ne serait que mauvaise littérature électorale.

Encore le salaire des instituteurs

Par ailleurs, M. Duplessis a réitéré des propos qui sont devenus familiers à la province — les excellents comme les moins bons. Il est demeuré à la surface des sujets qu'il abordait.

Ses remarques les plus décevantes furent consacrées au problème de l'éducation. Il n'a donné de ce côté aucun espoir substantiel. Le problème financier des commissions scolaires, celui de leur liberté, la question du salaire payé aux instituteurs: tout est resté en plan.

Par exemple, on ne régle pas la question du traitement des instituteurs en rappelant qu'ils n'ont que "193 jours d'ouvrage par année" — ce qui d'ailleurs est radicalement faux. Car en parlant ainsi le premier ministre se parle ni de la correction des devoirs, ni de la préparation des classes à venir. Il raisonne à la manière du démagogue qui reproche au député de récolter un gros salaire, en ne siégeant au maximum que soixante à quatre-vingts jours par année: comme si la fonction du député ne consistait qu'à siéger!

Ce sophisme ne tient pas compte d'autres faits: si les instituteurs ont en effet de longues vacances, n'oublions pas que leur profession est l'une des plus dures qui soient, l'une de celles qui provoquent le plus de fatigue nerveuse et exigent une période de récupération. Au surplus, ces vacances ne sont pas accordées aux instituteurs pour leur faire plaisir. Elles existent seulement pour assurer le rythme des étu-

des scolaires, parce qu'il faut donner deux mois de liberté aux enfants.

Mais si les professeurs, à cause de cette nécessité fréquentent l'école seulement deux cents jours par année, ils doivent néanmoins vivre, payer leurs factures, manger, boire, s'abriter sous un toit, faire vivre leur famille — tout cela, 365 jours par année! Leur fonction même garde son importance et sa dignité. Et dans la pénurie actuelle d'instituteurs compétents, il faudrait que des jeunes gens bien doués se sentent de plus en plus attirés vers elle. L'intérêt des enfants l'exige.

Alors, pourquoi mesquiner, quand un Etat a les moyens de consacrer 844 millions à la voirie au cours d'une seule année?

Notre fanatisme

Une compagnie québécoise, la *Goodwill Broadcasters*, demandait la semaine dernière à Radio-Canada la permission d'exploiter dans la ville de Québec un poste de radio exclusivement anglophone.

Rappelons que dans cette ville il y a, d'après le recensement fédéral de 1941, une population anglophone de 10,202 sur 150,757 habitants. Les Québécois sont canadiens-français dans une proportion de 92%.

Ils n'ont pas protesté. Leurs journaux n'ont pas mené de campagnes. Les sociétés dites "nationalistes" ont continué bien tranquillement à s'occuper de leurs affaires. Le gouvernement provincial n'est pas intervenu. Aucune difficulté n'est survenue du côté des autorités religieuses ou des mouvements catholiques. Pas d'engueulade, pas de fiel, pas d'amertume, pas de mémoires fulminants comme si la race et la religion étaient en danger, pas de réactions intempestives. (Mais où donc étaient les "Shields québécois", mon révérend père?)

On s'est dit paisiblement: "Des anglophones québécois désirent obtenir un poste de radio où l'on parle exclusivement leur langue. Ils ne sont pas très nombreux, mais semblent prêts à financer leur propre entreprise. C'est leur affaire; grand bien leur fasse, et nous souhaitons bonne chance à leur entreprise!"

Une réunion du bureau des Gouverneurs a suffi. Il n'a pas fallu renvoyer l'affaire à six mois, siéger à Vancouver ou à Halifax. Quelques heures, le temps d'examiner le projet, et l'affaire était bâclée.

Car, comme chacun sait, Québec est le dernier repaire de l'intolérance.

André L.

L'AMIANTOSE

Un village étouffé dans la poussière
East Broughton

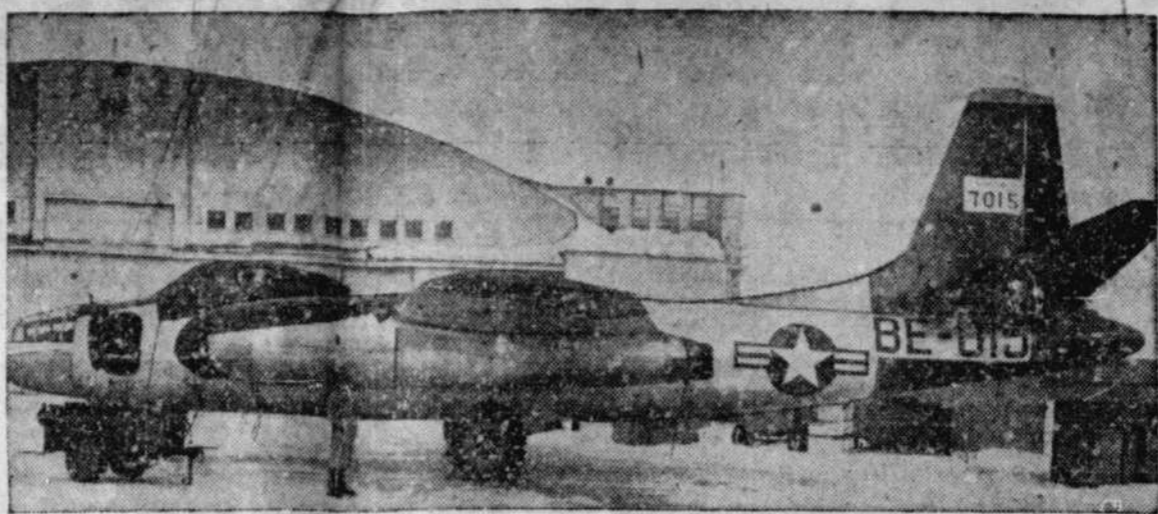
L'article sensationnel de M. LeDoux sur l'amiante à East Broughton, paru dans "Le Devoir" du 12 janvier, a été publié en plaquette et est maintenant en vente aux prix suivants:

25 sous l'exemplaire — \$2.50 la douzaine — \$20.00 le cent.

Placez vos commandes au "Devoir", 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

GRANDVILLE

IL VIENT S'EXERCER AU-DESSUS DE NOTRE SOL



Dernière acquisition du genre, ce bombardier à réaction, modèle B-45A, d'une vitesse supérieure à 550 milles à l'heure, s'arrêta dernièrement à Edmonton, en route vers le Nord où il va poursuivre des essais sur le vol des appareils de ce type dans des conditions climatiques rigoureuses. (Photo C.P.)

COURRIER DE FRANCE

par Pierre de GRANDPRE

Une conférence de M. Fulgence Charpentier sur le Canada français — Large tableau de la vie canadienne pour un auditoire parisien

M. Fulgence Charpentier, attaché de presse de l'ambassade du Canada à Paris, a prononcé, le 19 janvier, au Centre européen de la Dotation Carnegie pour la paix internationale, une causerie sur le Canada français. Sa conférence a été précédée de la projection d'un film: "Les peuples du Canada", elle a été suivie d'une discussion générale à laquelle participèrent des étudiants appartenant à un groupe d'études internationales. Le tout constituait, pour un auditoire parisien, une utile initiation à la vie canadienne. Les applications plus nous donnons de nous-mêmes sont si bien accueillies à Paris que nous ne voulons pas passer sous silence cette soirée de propagande culturelle.

Après une brève introduction historique mettant en relief la vitalité de l'îlot français au sein des masses anglo-saxonnes d'Amérique du nord, M. Charpentier aborde le problème de l'entente entre les groupes ethniques du pays, entente qui n'est plus rompu que par des répartitions toutes occasionnelles et locales de chauvinisme, car "les meilleurs éléments des deux parties constituantes de la population canadienne cherchent à régler les problèmes dans un esprit de conciliation qui a toujours jusqu'ici fini par triompher".

"La formule d'ailleurs, poursuit le conférencier, est toute trouvée, c'est de maintenir l'équilibre en consentant une égalité de sacrifices. Dans la plupart des conflits qui ont mis aux prises les Canadiens de langue française et de langue anglaise, il s'en est toujours trouvé, parmi les membres de la majorité anglo-saxonne, pour entendre le point de vue des membres de la minorité de langue française."

La récente nomination de M. Saint-Laurent au poste de premier ministre, les paroles qu'adressa M. Mackenzie King aux Canadiens français lors de l'occupation de la France: "Vous êtes les dépositaires de la tradition et de la culture françaises...", sont retenues par l'orateur comme des illustrations de cet état d'esprit, qui fait de la Confédération un pacte d'honneur, et de la nation canadienne un ensemble complexe basé sur le respect mutuel des éléments raciaux qui la composent.

La part du Canada français

M. Charpentier s'attache ensuite plus spécialement à montrer l'apport des Canadiens français dans la Confédération. Ils ont indéniablement joué un rôle historique de premier plan. Colonisateurs et missionnaires de la Nouvelle-France, explorateurs, traitants ou défricheurs, les pionniers de sang français "apportaient partout avec eux deux richesses civilisatrices: la langue française et la religion catholique", et c'est surtout à ces deux forces qu'il faut se référer, si l'on veut bien comprendre le sens de la devise de la province de Québec: "Je me souviens..." "Ce rôle historique, ils l'ont encore joué dans le domaine politique. Aucun historien impartial ne peut nier que le Canada français a apporté à l'orientation politique de la nation canadienne des vues originales et constructives. Tandis que certains politiciens attardés pensaient encore en colons, les députés et les ministres de langue française se rendaient manifestement compte qu'ils vivaient dans un pays d'Amérique et que l'avenir de leur pays devait être dirigé vers leur destin américain. Le Canada, à leurs yeux, ne devait être le satellite de personne, et la seule condition qu'il pouvait accepter était l'achèvement vers l'autonomie et la souveraineté."

Epanouissement intellectuel

M. Charpentier consacre la dernière partie de sa causerie à l'éducation, aux universités, aux collèges, et à la scolarité obligatoire; il évoque les luttes scolaires, d'où "est sortie la reconnaissance constitutionnelle des droits du français, qui est l'une des deux langues officielles du Canada". Le Canada français envoie chaque année un grand nombre d'étudiants et d'artistes à l'étranger. Plusieurs viennent à Paris. "Les Canadiens français, à cause de leur tempérament latin sans doute, sont tout naturellement portés vers les arts, vers la peinture, vers la musique, vers les sciences exactes et vers la médecine". L'orateur mentionne, entre autres, MM. Wilfrid Pelletier, Raouf Jobin, Arthur LeBlanc; parmi les peintres qui sont allés étudier à Paris: Jean Soucy, Pierre de Ligny Boudreau, Mimi Parent, d'autres, continuent la tradition d'un Côté, d'un Gagnon, d'un Borduas ou d'un Pellon.

Après un regard sur le théâtre et la littérature (prix Fémina 1947 à Mlle Gabrielle Roy, et autres récompenses littéraires à des écrivains de chez nous, à un Ringuet, à une Germaine Guèvremont — M. Charpentier conclut: "Les Canadiens d'origine française participent à toutes les manifestations de la vie nationale... Dans cette Amérique du nord qui est l'héritière privilégiée des deux civilisations les plus fécondes spirituellement de l'Occident, "ils servent de lien entre votre pays (la France), et les éléments de langue anglaise, soit britanniques, soit américains."

L'union de l'auto veut un fonds de bien-être

Détroit, 26 (A.P.) — Le président de la section comptant le plus de membres dans l'union des travailleurs américains de l'auto allié au C.I.O., Thomas Thompson, vient de proposer la création d'un fonds de bien-être des employés, s'étendant à toute cette industrie. Chef de l'union chez Ford, Thompson estime que ce projet pourrait intéresser plus d'un million de travailleurs. L'union de l'auto avait déjà indiqué ces derniers jours qu'en négociant de nouveaux contrats collectifs de travail elle insistera pour la création de tels fonds. Plus encore que pour une hausse de salaire; mais il n'avait pas été question dans son communiqué d'entendre ce principe à toute l'industrie de l'auto. C'est précisément à la compagnie Ford que se négociera, ce printemps, le premier renouvellement de contrat. La proposition de Thompson permettrait à tout unioniste de changer d'employeur dans la même industrie sans perdre ses droits à une pension de retraite et au fonds de bien-être.

Recul gaulliste dans Grenoble

Grenoble, 26 (A.P.) — Le parti du général de Gaulle, le Rassemblement du Peuple Français, a subi un échec partiel aux élections municipales de Grenoble. Il y a perdu deux ou trois sièges qu'il détenait au conseil municipal, bien qu'il ait recueilli 200 votes de plus qu'en 1947. Les communistes ont remporté un ou deux de ces sièges, grâce à un bond de 4,000 voix, tandis que les partis centristes intermédiaires conservèrent leur nombre ordinaire d'électeurs et gagnaient eux aussi un siège. On croit que le recul gaulliste en cette ville est dû au souvenir des émeutes qu'il a eu il y a six mois.

Concours d'orge à Québec

M. Elzéar Daoust, de Howick, comté de Châteauguay, remporte le championnat provincial du Québec dans le concours national de l'orge, annoncé-t-on aujourd'hui. M. Daoust a triomphé sur 295 cultivateurs d'orge du Québec, dans ce 3e concours annuel.

Le championnat du Québec va à M. Daoust la somme de \$150, en plus de \$80 déjà gagnés à titre de lauréat du concours de sa région. De plus, il s'est assuré le droit de participer avec quatre autres gagnants régionaux du Québec, au concours interprovincial entre les représentants du Québec et de l'Ontario pour décider du championnat de l'est du Canada. Des prix de \$500 sont offerts aux gagnants de ce championnat. M. Daoust et les quatre autres lauréats seront ce soir invités d'honneur à un banquet offert à Montréal par l'Association des brasseries du Québec, où ils recevront leurs prix et des certificats d'honneur.

Le concours national de l'orge se tient sous les auspices des brasseries et de l'industrie du malt au Canada, et par l'intermédiaire pour l'amélioration de l'orge. Il est dirigé par les ministères provinciaux et fédéral de l'agriculture et des écoles d'agriculture des cinq provinces du Canada où l'on cultive le grain. Comme condition, les candidats doivent planter un minimum de cinq acres d'orge à malt de type approuvé et mettre 40 boisseaux à la disposition des juges. Selon les règlements très sévères du concours, pour mériter un prix, l'orge doit être au moins égale à la qualité no 1 pour semences. Les autres lauréats dans le concours provincial du Québec sont: 2e prix, \$100: Léopold Beaulieu, Ste-Martine, comté Châteauguay; 3e prix, \$75: le Frère Pamphile, orphelinat agricole, Les Cèdres, comté Soulanges; 4e prix, \$50: Alphonse Beaulieu, Ste-Martine, comté Châteauguay; 5e prix, \$25: Rossio Beaulieu, Ste-Guillemme, Ste-Edmond, comté Drummond.

Assemblée des pêcheurs sportifs

Un des points saillants de l'Assemblée annuelle de la Société des Pêcheurs sportifs, à l'Auditorium du Montclair High School, 3449 rue Université, mardi le 26 janvier, sera la présentation des prix aux gagnants des Tournois de Pêche et de Photographie. Officiers et directeurs seront élus à cette assemblée, qui commencera à 7 h. 45 p.m. Le président A. T. Stikeman, et les présidents des Comités présents, leur rapport sur les activités de l'année; on esquissera les grandes lignes pour les projets de 1949. Après l'assemblée d'affaires, de nouveaux films sur la vie au grand air seront montrés. L'entrée se fait sur présentation de carte de membre courante. Les cartes de membre pour 1949 seront émises à la salle.

Cours de la S.O.C.

Les cours donnés de la Société des Ouvrières Catholiques seront donnés comme suit: A la Nativité (Ecole Stadacona), lundi, le 31 janvier, cours de couture, chapeaux et tricot, et ouvrages de fantaisie. A Lachine (Académie Savaria) mercredi, le 9 février, le 2e série de cours de couture, tricot et ouvrages de fantaisie. A la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, 853 rue Sherbrooke est, les cours recommenceront mercredi, le 26 janvier: cours de coupe (1ère année), et ouvrages de fantaisie. Jeudi, le 27 janvier, cours de couture et cours de coupe, (2e année). Vendredi, le 28 janvier, cours de chapeaux et cours de tricot. Les dames et les demoiselles sont invitées à se rendre au premier cours.

Pour redresser la rue Saint-Urbain

Le Comité exécutif de Montréal a accepté l'offre que lui a soumise M. Raphaël Ruffo de démontrer les impropriétés de ces rues Saint-Urbain et Sherbrooke; le démolisseur paiera en retour à la ville la somme de \$500 comme prix des matériaux qu'il pourra récupérer. Dès que la démolition des édifices sera terminée, les ouvriers municipaux procéderont à l'élargissement de la chaussée afin que les automobilistes engagés dans la rue Saint-Urbain puissent traverser la rue Sherbrooke sans avoir à effectuer une courbe.

"L'achigan est sudaclieux, batailleur, brave et combatif jusqu'au bout. Il possède l'allant et la vigueur de la truite. L'endurance et le saut du saumon", (Henshall).

Faites ça... et vous vivrez!

Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification: c'est que vous évitiez l'impudicité et que chacun de vous garde son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans l'abandonner aux emportements de la passion comme le font les païens qui ne connaissent pas Dieu. Dieu, en effet, ne vous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté. (1 Thess. 4, 2-7).

Elections municipales dans la banlieue

A Dorval, Ville-Saint-Pierre, Ville-Saint-Michel, Jacques-Cartier, Longueuil, Montréal-Ouest et Sainte-Anne-de-Bellevue — Ailleurs dans la province.

Plusieurs élections municipales auront lieu prochainement dans plusieurs municipalités de la banlieue de Montréal.

A Dorval

A Dorval, sur les bords du lac Saint-Louis, le conseil municipal a été réélu par acclamation à la mise en candidature hier. Le maire Ovide Cardinal a été réélu pour un autre terme. Tous les échevins ont aussi été élus par acclamation. Sur six, trois faisaient partie du dernier conseil. Il s'agit de MM. Georges Brunet, Henri Clément, et Fabien Dawson. Les autres échevins, MM. Allan Ross Keiller, Paul Danis, et Lorenzo Décaray, sont des nouveaux membres.

Bien qu'il n'y ait pas d'élections, mardi prochain, la population de l'endroit devra se prononcer par referendum, sur la question de porter de 2 à 3 ans, le terme d'office du conseil municipal.

A Ville St-Pierre

A Ville Saint-Pierre, le maire C. A. Kirkland a été réélu par acclamation pour un sixième terme. Ont été réélus avec lui par acclamation, cinq des six échevins pour les cinq premiers sièges. Ce sont: MM. Richard Scott, Joseph Laurendeau, Donat Boyer, Lucien Rochon et J. Fournier. Au siège no 6, le conseiller sortant, M. George Toussaint, est appuyé en bloc par le conseil réélu, contre son adversaire, M. David Gowans.

A Ville St-Michel

Trois candidats briguent les suffrages à la mairie de Ville St-Michel. Ce sont le maire sortant de charge, M. Paul Racette, et MM. Charles Lafontaine, industriel, et Henri Dufresne, lutteur. Il y a un candidat appuyé par M. Lafontaine, à chacun des sièges d'échevins. Ce sont MM. Médéric Fréchette, Emile Lebel, Evariste Saint-Louis, Lucien Péloquin, J.-Alphonse Bacon et Léopold Laforune. Les six échevins sortant de charge briguent de nouveaux suffrages. Ce sont MM. Emilien Gaudry, Alfred Côté, Alphonse Giguère, Lucien Letendre, Joseph Rochon et Marcel Bidal.

Dans Jacques-Cartier

Dans Jacques-Cartier, il y aura élections à la mairie et dans la plupart des quartiers. Dix-huit candidats ont signé leur bulletin de présentation. De ce nombre, trois candidats ont été élus par acclamation. Ce sont: MM. Herménégilde Fournier, Thomas Dubuc, Wilfrid Guimond. A la mairie, deux candidats sont sur les rangs. Ce sont MM. René Prévost et Roger Dubuc. A l'échevinage, les candidats sont les suivants: MM. Wilfrid Martin, Gérard-A. Tittley, Lucien Bourdon, Armand Després, L.-P. Patenaude, Georges Roy, Joseph Bonet, Simon Paré, J.-L. Senneville, Hector Desmarçais, Evariste Forest, François Lambert, Charles Rochon. L'élection aura lieu mercredi prochain.

A Longueuil

Il y aura élections à la mairie et aux quatre sièges échevins. Le maire Paul Pratt et M. Joseph Jodoin, ancien échevin, briguent les suffrages à la mairie. A l'échevinage, les candidats sont: MM. Alfred-J. Doucet, J.-A. Dussault, Antonio Lebrun, Alexandre Tremblay, Lionel Cardinal et J.-A. Filion.

A Montréal-Ouest

M. G. W. Hodgson a été réélu maire de la municipalité de Montréal-Ouest hier. Les échevins suivants ont aussi été réélus par acclamation: MM. G. W. Brain, A. S. Runciman, F. N. Wiggins, M. W. Gallup. Le maire et les échevins sont élus pour deux ans.

A Ste-Anne-de-Bellevue

A Ste-Anne-de-Bellevue, M. Elmo-E. Deslauriers a été réélu

L'orientation à l'école primaire

La prochaine réunion de la Société de pédagogie aura lieu samedi, le 29 janvier 1949, à 2 h. 30 p.m., au Mont Saint-Louis, 244, rue Sherbrooke est. M. Roland Vinette, D. Péd., y donnera sa deuxième causerie sur la pratique des tests. Invitation cordiale à tous.

échevins ont également été élus par acclamation. Le Dr Hermann Châtillon, dentiste, et M. Napoléon Rousseau ont été réélus, tandis que M. Antonin Forcier a été élu pour la première fois. Le greffier de la cité demeure Me Armand Proulx, avocat.

Il y aura élections dans le quartier centre où MM. Antoine Lamarche et M. Conrad Sarazin briguent les suffrages. Les autres candidats sont MM. Lucien Pilon et Eddy Cardinal. L'élection aura lieu le 1er février.

A Loretteville, près de Québec, le maire Maurice Pleau a été réélu par acclamation hier. Tous les candidats à l'échevinage ont été aussi élus par acclamation. * * * A Windsor Mills, le maire J. Hormidas Morin a été réélu par acclamation, tandis qu'à Richmond il y aura élection dans un quartier. Les candidats seront MM. Marcel Chaput et Wilfrid Lupien. Les autres échevins ont été élus par acclamation. Ce sont MM. C.-W. Armstrong et B.-H. Gagnon.

A Joliette

M. Jean-Baptiste Fontaine, rentier, a été, hier après-midi, élu maire de Joliette par acclamation. La mise en nomination avait lieu à 2 heures et aucun autre candidat ne s'est présenté. Ont été réélus par acclamation: MM. Narcisse Hottin, siège no 9; Donat Piette, siège no 2; Arthur Robillard, siège no 7.

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
R service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251

Cours d'art oratoire
Le prochain cours public et gratuit d'art oratoire, de bon parler et de diction de la Société du B. P. F., à la Bibliothèque de Montréal, aura lieu, à 7 h. 30 p.m., et portera sur les mouvements en art de dire.
Ecole ménagère provinciale
Il y aura jeudi, le 27 janvier, à 7 h. 30 du soir, à l'École Ménagère Provinciale (entrée 3420 Berri), une démonstration culinaire. Au programme:
Potage aux pois verts
Beignets de blé d'Inde
Filets de carrelots farcis
Biscuits Youm! Youm!
Pudding aux fruits au chocolat

Propriétaires, attention!
Réunion pour former association pour combattre confrères les loyers. Appeler PL. 4160.

Demandé
Garçon de 15 ou 16 ans pour aider au Service de l'expédition. Chance d'avancement. S'adresser au journal "Le Devoir", 434, est, rue Notre-Dame.

AUX ANCIENS DU COLLEGE LAVAL
Dimanche, 30 janvier prochain, aura lieu une réunion spéciale des Anciens de 1930 à 1940, gradus ou non.
Programme: 10 h. 30. Réception dans la salle des Anciens.
12 h. 30. Dîner.
2 h. 00. Hockey: Laval-Brébeuf.
Tous les Anciens sont invités au Festival d'Hiver de leurs Cadets de l'année des Noces de Diamant à l'Auditorium de Vercueil, le 5 février prochain. Billets en vente au Collège et à la porte de l'Auditorium, 6110 Blvd Lasalle.

Il y en a qui disent...
"Elle a l'apparence massive d'une puissante locomotive Diesel!"
Elle s'en vient LA NOUVELLE CHEVROLET POUR '49
CHEVROLET
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.
LEDUC AUTOMOBILE, (Canada) Ltée
3421, ave du Parc (près rue Sherbrooke)
DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine
ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie
DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est. Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
C.H.L.P.
PL. 1786-1787
12 h. 25
12 h. 30
10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR
"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les nouvelles attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.
Abonnement par la poste:
EDITION QUOTIDIENNE
Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$8.00
Montréal et banlieue 11.00
Etats-Unis et Empire britannique 10.00
Union postale 12.00
EDITION DU SAMEDI
Canada 3.00
Etats-Unis et Union postale 4.00
Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable à Montréal.
Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
Téléphone: BELAIR *3361

HOPITAL MICHAUD
DRUMMONDVILLE



LESAGE
SAINT-TERESE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI, 26 JANVIER 1949

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

Une nouvelle guerre ruinerait l'humanité et la chrétienté

"D'où qu'elle vienne, de l'Est ou de l'Ouest." — Fortes paroles de S. Exc. Mgr Desranleau. — "Ce crime qu'est l'idéologie de la guerre." — "Il n'y a plus à consulter les vieux auteurs qui ont parlé de la guerre d'autrefois et qui l'ont déclarée... licite!"

On nous transmet l'extrait suivant d'une lettre circulaire de S. Exc. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, à son clergé, en date du 3 janvier 1949.

Mgr Desranleau y déclare notamment qu'une nouvelle guerre, d'où qu'elle vienne, de l'Est ou de l'Ouest, serait la ruine de l'humanité et de la chrétienté, le retour en barbarie, la plongée en pleine décadence.

L'évêque de Sherbrooke ajoute: "Il n'y a plus à consulter les

vieux auteurs qui ont parlé de la guerre d'autrefois, et qui l'ont déclarée, sous certaines conditions, licite." Et il porte sur la guerre moderne une vigoureuse condamnation.

Voici le passage qui traite de la guerre:

"Sous le signe de Marie, Reine de la paix, tous ceux qui, d'esprit lucide et de cœur pur, appartiennent au Christ, c'est-à-dire qui acceptent sa doctrine et

qui observent ses préceptes, lutteront contre la guerre, s'opposant à ceux qui la préparent sans cesse, parce qu'ils la veulent inévitable. Avec Sa Sainteté Pie XII qui, à maintes reprises, a déclaré que la guerre, celle de 1939 comme celle qui nous menace, est inutile, injuste, cruelle et destructrice de tous les biens temporels et spirituels; ils proclameront qu'une nouvelle guerre d'où qu'elle vienne, de l'Est ou de l'Ouest, serait la ruine de l'humanité et de la chrétienté, le retour en barbarie, la plongée en pleine décadence.

"En plus de prier pour la paix, nous lutterons de toutes nos forces et à tous les instants contre ce crime qu'est l'idéologie de la guerre. Il n'y a plus à consulter les vieux auteurs qui ont parlé de la guerre d'autrefois et qui l'ont déclarée, sous certaines conditions, licite; la guerre d'aujourd'hui, celle qui se sert de la force atomique et des semences microbiennes, celle qui détruit la cité bien plus que l'arme, celle qui tue les hommes pour s'emparer des matières premières et pour assurer des profits de vente; cette guerre-là, qui a déjà ruiné à moitié l'univers et qui voudrait finir son œuvre par l'avantage de quelques arch-capitalistes, il faut absolument qu'elle disparaisse de la face de la terre; elle est évidemment l'œuvre de l'inconscience et de l'amoralité; ses effets nous font connaître son origine: elle vient de l'ennemi de tout bien, de celui qui est menteur depuis le commencement et ne laissera jamais le Royaume de Dieu s'établir en paix dans le monde."

(Extrait d'une circulaire de S. Exc. Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, à son clergé, en date du 3 janvier 1949).

Nous aurons sous peu des "voies bleues" à Montréal

Les routes de pénétration seront éclairées au moyen de lampes émettant une lumière bleutée, de façon à constituer un guide pour la circulation touristique et celle de la banlieue — M. Albert Leduc expose les plans du service municipal des travaux publics à ce sujet

(par Louis Robillard)

En vue de décongestionner la circulation dans le centre de la ville de Montréal, les techniciens municipaux ont déjà préparé des plans prévoyant l'établissement de voies à circulation rapide reliant les huit ponts d'accès de l'île de Montréal au centre de la métropole. C'est ce qu'on est convenu d'appeler les "voies de pénétration".

Les plans prévoient aussi l'établissement d'autres artères à circulation moins rapide mais très dense, traversant la ville dans toutes les directions et destinées à décongestionner rapidement le centre, surtout aux heures d'affluence. Celles-ci, on les appellera les "voies de distribution".

On a déjà appliqué ce système dans plusieurs des grandes villes d'Amérique et d'Europe.

Bien que répondant très bien aux besoins durant les heures de jour, un tel enchevêtrement d'artères est susceptible de causer de sérieux embarras pendant les heures de nuit, surtout aux touristes, si les routes à suivre ne sont pas indiquées de façon très claire.

De façon à parer à cet inconvénient, la division technique du service municipal des travaux publics se propose d'éclairer les voies de pénétration avec des lampes émettant une lumière de couleur particulière — disons la lumière bleutée de la lampe à vapeur de mercure — tandis que toutes les autres artères de la ville seraient éclairées avec des lampes à incandescence qui donnent la lumière blanche ordinaire que nous connaissons tous.

Les routes bleues ainsi établies constitueront un guide excellent tant pour la circulation touris-

tique que pour celle de la banlieue. Cette méthode ne remplacerait évidemment pas le régime du panneau-indicateur. Elle ne ferait que le compléter et ce, de façon efficace, durant la nuit.

M. Albert Leduc, ingénieur au service municipal des travaux publics, exposait cet intéressant projet des routes bleues, devant l'illuminating Engineering Society, section de Montréal, réunie aujourd'hui à l'hôtel Queen's.

Quand?

Mais dans combien de temps bénéficierons-nous de ces routes bleues? M. Leduc répondit: Montréal possède déjà certaines voies à circulation ultra-rapide, servant néanmoins à relier le centre de la ville aux huit ponts d'accès, notamment le boulevard Décarie, le chemin Upper Lachine, la partie est de la rue Sherbrooke, le boulevard Pie IX et le boulevard Saint-Laurent.

Le service municipal des travaux publics se propose, dès la première étape de la modernisation de l'éclairage des rues montréalaises, d'éclairer ces routes avec de la lumière bleutée pour servir de guide à la circulation interurbaine.

Au fur et à mesure que s'ouvriront les nouvelles artères, poursuit M. Leduc, nous y effectuerons le transfert de ce genre d'éclairage.

Ainsi, un automobiliste arrivant des États-Unis après la tombée du jour, se trouvera sur une route à lumière bleutée, dès qu'il aura laissé le pont Honoré-Mercier, et il n'aura qu'à suivre directement la voie bleue pour se rendre au centre de la ville.

De même, un touriste se trouvant au centre de la ville et voulant rentrer chez lui, n'aura qu'à suivre l'une de ces routes bleu-

Adrien Arcand et sept de ses compagnons libérés de la plainte portée contre eux avant 1940

La barbotte est démenagée

Triste nouvelle pour les gens de Côte-de-Liesse: la barbotte n'y est plus!! On nous apprend, hélas, qu'elle a démenagé ses tapis verts hier soir à quelque distance de là; à Côte Vertu, chez M. L... De Côte en Côte, nous voici dans le bon chemin: la VERTU même au ciel tout droit!

Alambic saisi

Les agents de la police fédérale ont opéré la saisie d'un alambic, à Saint-Stanislas de Kostka, près de Valleyfield, la nuit dernière. Cet appareil pouvait produire 50 gallons d'alcool par jour.

On a arrêté en même temps deux personnes qui se trouvaient sur les lieux: ce sont Marcel Isabelle, de Valleyfield, et Gérard Boileau, d'Hemmingford; les prévenus doivent comparaître à Valleyfield, cet après-midi; de plus, la police recherche un troisième présumé complice.

Finalement, les agents ont aussi mis sous séquestre une automobile et 500 gallons de moût.

tées qui le conduira directement à l'un des ponts d'accès.

Avec ce programme, dit M. Leduc, nous pensons doter la ville de Montréal d'un système d'éclairage qui répondra vraiment à ses besoins fonctionnels, tant dans l'avenir immédiat que dans l'avenir plus éloigné.

M. Leduc a donné pour titre à sa causerie d'un vif intérêt: *La modernisation de l'éclairage des rues de la ville de Montréal*. On installera près de 15,000 lampes nouvelles d'ici quatre ou cinq années. Montréal se trouvera alors doté de quelque 18,000 lampes de types modernes et verra son niveau d'éclairage élevé dans son ensemble de trois à quatre fois ce qu'il est présentement.

Un jugement du juge Edouard Archambault, de la Cour des Sessions de la Paix — Requête rejetée

Dans un jugement rendu ce matin, le juge en chef Edouard Archambault, des Sessions de la Paix, a déclaré Adrien Arcand et sept autres personnes "maintenant libérés des fins de la plainte qui avait été portée contre eux" avant leur internement, en mai 1940.

Il rejette toutefois leur requête, demandant que leurs empreintes digitales soient détruites; que le tribunal soit dessaisi de la plainte et de la cause, pour manque de juridiction, et que le

jugement du juge DeSerres soit considéré comme un acquittement; que les exhibits produits au procès leur soient remis.

Les sept requérants, en plus de M. Arcand, sont: le Dr Noël Décarie, MM. J. Roméo Baril, Hugues Clément, Léopold Brunet, Marius Gatién, P. Séguin et Henri Arcand.

Ces huit personnes avaient été arrêtées le 29 mai 1940, sous l'accusation d'avoir contrevenu aux règlements 39 et 39a de la défense du Canada.

L'Espagne revendique quatre des archipels du Pacifique

Elle les aurait découverts il y a quatre siècles et occupés au moins jusqu'à la Grande-Guerre — Sa réclamation concerne aussi les Carolines et Mariannes

Madrid, 26 (Reuter) — Un numéro récent de la revue espagnole bi-mensuelle "Africa" jouit du patronage du généralissimo Franco, réclame le droit pour l'Espagne d'occuper quatre archipels et trois stations de charbonnage du sud de la Micronésie, dans le Pacifique, en vertu de deux traités du siècle dernier passés entre ce pays et l'Allemagne. La revue utilise sur ce point le témoignage d'Emilio Pastor Santos, président-fondateur de la fraternité hispano-philippine et conseiller à la légation de la république philippine vient d'ouvrir à Madrid. De ces quatre archipels, le plus connu est celui des Pescadores, les autres se nomment Peguan, Arceiffe et Matador; quant aux stations de charbonnage elles sont situées respectivement dans les archipels Marianne, Palaos et Caroline, que des navigateurs espagnols avaient découverts dès le 16^e siècle. L'article d'"Africa" rappelle qu'à la suite d'un incident diplomatique en 1885, le Vatican avait été prié d'arbitrer

le conflit entre Berlin et Madrid et une réunion de cardinaux, tout en reconnaissant les droits primitifs de l'Espagne sur ces trois derniers archipels, avait recommandé que l'Allemagne y eût pleine liberté de commerce, navigation, pêche et réapprovisionnement en combustible.

Ces trois archipels avaient été enlevés à l'Allemagne par le Japon durant la Grande Guerre de 1914-1918; mais les Américains les ont arrachés aux Japonais au cours du dernier conflit mondial et ils se trouvent maintenant sous mandat d'administration de l'O.N.U. D'après Santos, les quatre premiers archipels — Peguan, Arceiffe, Pescadores et Matador — n'ont jamais été reconnus comme parties intégrantes des trois autres, malgré leur voisinage; et l'Espagne ne les avait par suite pas inclus dans les traités de 1899 par lequel elle abandonnait ses droits aux Carolines, Mariannes et Palaos, en échange d'une promesse allemande d'égalité de traitement.

M. Laflamme aura \$20,600

Il avait intenté une poursuite de \$50,000 à Montreal Tramways and Provincial Transport, par suite d'un accident survenu en 1947

Après plus de trois heures de délibérations, hier après-midi, un jury civil présidé par le juge Edouard Fabre-Surveyer, a accordé à M. Emile Laflamme, père de quinze enfants, la somme de \$20,600 pour dommages subis dans un accident survenu le 7 octobre 1947, sur la route de Chambly.

Les défenderesses étaient Provincial Transport et Montreal Tramways, propriétaires des autobus qui étaient entrés en collision. M. Laflamme, qui était dans l'un des autobus, avait été gravement blessé, et il avait dû être transporté à l'hôpital, où il était resté inconscient douze jours. Depuis cette malheureuse aventure, il ne peut plus exercer son métier de mécanicien.

M. Laflamme réclame des compagnies précitées la somme de \$50,000. Il était représenté par Mes Pierre Barrette et Jean Martineau, c.r. Le procès a duré plus de trois semaines, et on y a fait comparaître un nombre incroyable de témoins.

Les deux compagnies se présenteront maintenant devant un autre juge de la Cour supérieure, pour faire établir une juste répartition des dommages à payer.

Décès du médecin-chef de la police

Le médecin-chef du service de la police, le Dr Bernard A. Conroy, 64 ans, est décédé d'une attaque cardiaque, ce matin, à l'hôpital Herbert Reddy Memorial. Le défunt était au service de la police depuis 27 ans. Il était aussi président du bureau de direction de cet hôpital, gouverneur du Collège des médecins et chirurgiens et médecin de la Canada Steamship Lines.

Le Dr Conroy a représenté, comme député libéral, pendant plusieurs années au parlement provincial, la circonscription de Ste-Anne. Il était chevalier de Colomb et membre de la St. Patrick Society. Il laisse dans le deuil, sa femme, née Eva Laprairie, sa fille Patricia, de Boston, son frère, Lawrence, de Montréal.

Raffinerie de titanite à construire à Sorel

New-York, 26 (C. P.) — La compagnie de construction Fraser-Braze, de Montréal, a obtenu le contrat d'érection à Sorel d'une raffinerie de titanite de fer titanique pour le compte de la Quebec Iron and Titanium, une filiale de la Kennecott Copper Corporation.

La police a-t-elle battu ce jeune homme?

Le sergent aurait maltraité un jeune inculpé au poste de police

La vérité est, quelquefois, difficile à dénicher dans le cas qui nous occupe, l'un des parties en cause mit effrontément.

Un tout jeune homme, Marcel Poissant, était conduit l'autre jour devant le recorder McManamy pour avoir flâné.

La police raconte comment l'accusé et ses 5 compagnons n'ont pas voulu céder assez rapidement à l'ordre de "circuler". L'agent raconte même que Poissant a prononcé des paroles injurieuses à l'égard de la police et que, finalement, il a donné un coup de tête dans l'estomac d'un sergent venu prêter main-forte à ses confrères.

Le recorder a été obligé de renvoyer la plainte car rien ne prouvait que Poissant avait "flâné"; mais le tribunal a exprimé un très vif étonnement que l'on n'ait pas accusé le jeune homme d'au moins quatre ou cinq offenses relevant du code criminel. M. McManamy est même allé jusqu'à conseiller fortement aux agents de reprendre la plainte sous un autre chef.

Poissant est défendu par Me Paul Robitaille qui veut faire entendre au tribunal la version de son client sur cette question de bataille — puisque l'agent de police y a fait allusion. Mais la Cour s'y oppose, n'ayant devant elle que l'accusation de flânerie. Toutefois, nous avons obtenu de Poissant, après l'audience, l'étonnante histoire que voici:

Il paraît qu'un sergent de police, après avoir conduit au poste numéro 4 le prévenu et au moins l'un de ses amis, s'est mis à frapper Poissant à coups de poings dans le visage et, une fois le jeune homme par terre, à l'aider son corps de coups de pied.

Tout cela, à l'intérieur du poste de police et sous les yeux paisibles d'une demi-douzaine d'agents. Bien mieux, Poissant, meurtri, est conduit en cellule où le sergent vient le retrouver et menace encore de lui faire un mauvais parti.

Quelques jours plus tard, Poissant a porté plainte au quartier général de la police et a raconté sous serment les choses que nous venons de décrire. Les autorités ont fait enquête et nient formellement les accusations de Poissant.

Qui a dit la vérité? Poissant a-t-il fait un faux serment? Les agents ont-ils menti à leurs supérieurs? Nous ne le savons pas. Il est rumeur, pour le moment, que la police porte une autre plainte contre l'accusé. D'autre part, on dit que Poissant va aller en Correctionnelle, demander justice contre son assaillant.

Nouveaux chefs de district

Agissant à la recommandation de M. Raymond Paré, chef du service des incendies, le Comité exécutif a promu les capitaines Robert Leggett et Armand Durette au grade de chef de district.

LES CHEFS DES QUATRE PARTIS AUX PRISES AUJOURD'HUI A OTTAWA



Ces quatre hommes dirigent les blocs parlementaires qui vont se retrouver aux prises à l'ouverture de la session aujourd'hui à Ottawa. Des quatre, deux ont aussi été ou sont encore des chefs de gouvernement en même temps que de parti. De gauche à droite: MM. James Low, chef du groupe du Crédit Social; George Drew, chef conservateur-progressiste; Louis Saint-Laurent, premier ministre et chef libéral; et John Colwell, chef de la C.C.F.

L'AMIANTOSE Les luttes et les misères des ouvriers d'East-Broughton

Evoquées par l'abbé Louis Marois, qui fut l'aumônier-fondateur du syndicat national catholique de la "Quebec Asbestos Corporation" — Comment la compagnie s'est comportée — Ceux qui rampent...

Voici le texte d'une lettre adressée à M. le curé d'East-Broughton, par M. l'abbé Louis Marois.

M. l'abbé Marois fut vicaire à East-Broughton de quatre ans; à titre

d'aumônier-fondateur du syndicat catholique de la paroisse, il fut témoin des faits qu'il rappelle, il occupe maintenant le poste d'aumônier diocésain de l'U.C.C. et de C.L.A.A.

On trouvera dans son texte d'intéressantes précisions sur le comportement de la compagnie, sur les difficultés et les luttes des ouvriers d'East-Broughton. (Les sous-titres sont du Devoir)

Maison Pie XII, Québec, le 22 janvier 1949

Monsieur le curé, East-Broughton, Beauce, P.Q.

Cher monsieur le curé,

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'article de monsieur Burton LeDoux, dans "Le Devoir", sur "L'Abattoir d'East-Broughton". Je ne doute pas que les ouvriers d'East-Broughton ont dû trouver là un regain de fierté et de courage pour continuer l'amélioration de leur situation et celle de leur famille.

Rappelons-nous les luttes ardues pour obtenir le droit de s'unir en syndicat et s'unir de façon durable. Ce fut long et dur; vous le savez mieux que quiconque. Mais la vaillance des ouvriers eut sa récompense. Le syndicat est maintenant établi sur des bases solides et durables.

LES SALAIRES

On s'unir en syndicat pour obtenir d'abord un sort meilleur. Quels salaires étaient payés à la mine en 1940: \$0.32, \$0.37 l'heure, parfois \$0.40 et très rarement plus pour les plus compétents et les plus responsables. N'était-ce pas ridicule?

Certaines personnes d'East-Broughton croyaient que c'était bien payé et que les ouvriers n'avaient aucune raison de se plaindre. Certains ouvriers même croyaient cela suffisant. Ils s'étaient habitués à leur esclavage. La grande majorité des ouvriers mineurs voulaient vraiment faire vivre leurs familles. Ils l'ont prouvé par leurs luttes syndicales pour l'obtention de meilleures conditions de salaire.

Comparons les prix d'alors et ceux qu'ils ont obtenus depuis. Sont-ils trop bien payés aujourd'hui?

INSECURITE ET PRESSIONS

Que dire encore de la sécurité d'emploi? Que d'ouvriers, lorsque j'étais vicaire à East-Broughton, se plaignaient d'avoir été suspendus et même congédiés sans raison.

Que dire de l'influence indue exercée par les patrons, au dire des ouvriers, en temps de campagne électorale? Dans ce temps-là, il n'y avait pas de syndicat. Les ouvriers du temps m'ont raconté bien des histoires à ce propos.

EXEMPTIONS DE TAXES

Parlons des taxes dont la Quebec Asbestos Corp. s'est vue exemptée. Parlons des difficultés éprouvées par le Conseil Municipal, quand le temps de l'exemption fut expiré.

Qu'est-il arrivé au maire Poulin, résident actuellement à St-Lambert de Montréal et propriétaire de l'Asbestos?

Ne m'a-t-on pas raconté qu'on avait forcé les ouvriers de la mine, avec menace de fermer la mine, d'exercer les pressions voulues pour que ce maire Poulin quitte sa paroisse, et de soutenir les autorités de la Quebec Asbestos Corp., dans ses difficultés avec le Conseil municipal?

TYRANNIE

On a parlé de tyrannie, dans l'article de monsieur Burton LeDoux; le Lock-Out que nous avons connu durant deux mois, n'était-il pas de la tyrannie?

On parle de poussière d'amiante. Des gens du dehors viennent prêter main-forte à la population d'East-Broughton dans leurs revendications pour faire disparaître la poussière de la mine. Ce qui est possible à la Compagnie; tout le monde le sait. Bravo à ces messieurs. Les autorités finiront par donner justice et par faire marcher la Quebec Asbestos Corp. dans le sens de l'hygiène. Nous l'espérons, et cela malgré les quelques à-plat-ventristes d'East Broughton. Ces gens-là n'ont jamais eu

qu'était le sens des mots: bien commun. Ils auraient tout à gagner à ne pas toujours ramper devant les puissances d'argent. Quel est le motif qui les anime, on ne l'a jamais su. Est-ce un motif noble et élevé?

MORTS AVANT L'AGE

Où sont aujourd'hui Donat Lessard, Ovide Nadeau, Lucien Dallaire, le gros Nadeau, comme je me plaisais à l'appeler et dont j'admire la santé débordante et bien d'autres qui reposent au cimetière paroissial. Etalent-ils rendus à l'âge où on a coutume de mourir?

Que dire des avertissements reçus par Philippe Gilbert, Alfred Veilleux, Lucien Nadeau, etc., par les médecins qui leur enjoignaient de quitter leur travail à la mine?

Pourquoi tous ces émigrés d'East-Broughton à Magog, Granby, Asbestos, St-Lambert?

Où, les ouvriers d'East-Broughton ont bien fait d'ouvrir leur cœur à ce monsieur LeDoux et de lui confier les griefs et les malheurs qui sont les leurs.

QU'ON AGISSE!

L'opinion publique est alertée. Qu'on soit fort, et ces griefs disparaîtront et ces malheurs cesseront. Qu'on agisse donc fortement au sein de la population d'East-Broughton, c'est le temps plus que jamais de réclamer justice. Qu'on ne se lasse pas d'agir.

Voilà, cher monsieur le curé, ce que m'a inspiré l'article de monsieur LeDoux. Je me suis permis de le féliciter de son courage et de son désintéressement. J'aurais voulu transmettre cette lettre à tous vos braves paroissiens, ce que vous ferez vous-même si vous le jugez à propos.

Mes meilleures amitiés,
Votre tout dévoué en N.-S.:
LOUIS MAROIS, synd.
ex-aumônier du syndicat d'E.-B.

Le trolleybus Amherst en service

Le service de trolleybus sur la rue Amherst sera inauguré officiellement vendredi après-midi, et les voitures, si tout se développe normalement d'ici là, seront en circulation à compter de samedi.

Au cours de la présente semaine, quelques trolleybus seront mis à l'essai sur cette voie de trolleybus, afin de familiariser les conducteurs avec les difficultés de la route. La route est en effet capricieuse et les virages sont par endroits assez brusques, de sorte que le conducteur "doit être au fait de tous les "accidents" afin de maintenir le trolleybus en place sur son fil.

La réalisation du circuit représente pour les ingénieurs de la compagnie des Tramways de Montréal une belle victoire technique car outre la pente de la rue Amherst, il fallait prévoir des virages à angle très prononcé, de sorte que le tracé du réseau de fil présentait plusieurs difficultés.

La cérémonie d'inauguration aura lieu à 3 heures 30, vendredi après-midi, alors qu'un groupe d'officiels de la compagnie, d'invités et de journalistes parcourront le trajet du nouveau circuit et assisteront à une réception.

Bien à vous,
United Steelworkers of America,
R.-J. LAMOUREUX,
sous-directeur, district 5.

Un Politbureau pour l'Allemagne de l'Est

Berlin, 26 (A.P.) — Les communistes de l'Est de l'Allemagne viennent d'installer à leur tête un conseil supérieur modeste sur le Politbureau de Moscou. Ce conseil comprendra le président du parti, Wilhelm Pieck, son ad-

joint, Otto Grotewohl, et le nouveau maire du secteur russe de garnison à Berlin, Friedrich Ebert. Sous leur direction se trouveront autant de secrétaires que la zone soviétique d'occupation de l'est compte de provinces.

La grève des instituteurs

Léo GUINDON à CKAC

CE SOIR à 7 h. 30

POURQUOI LES INSTITUTEURS SONT EN CLASSE DÉPUIS LUNDI.

CARNET MONDAIN

DEBAT INTERFACULTES

Le premier concours oratoire interfacultés de l'Université de Montréal aura lieu à la salle du Gesù lundi, 31 janvier, à 8 h. 30. Ce débat est une initiative de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques qui, chaque année, remettra à un gagnant une coupe, emblème de l'éloquence. Cette année, le gagnant du concours sera le représentant des étudiants canadiens au concours d'art oratoire international qui aura lieu à Mexico, au mois de juillet et août. Toutes les dépenses seront défrayées par le Journal Universel de Mexico. Chaque faculté a délégué des laboratoires suivants: droit, M. Massue Belleau; détéctive, Mlle Denise Coderre; pharmacie, M. Albert Chabot; philosophie, M. Hubert Aquin; école des Hautes études commerciales, M. Jacques Parizeau; polytechnique, M. Jules Touillon; sciences sociales, M. Claude Laverie; lettres, M. Jean-Robert Bémillard; relations industrielles, M. Jean Blais; optique, M. Fernand Roy. Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et chancelier de l'Université de Montréal. Parmi les membres du jury, mentionnons MM. Guy Jasmin, Roger Duhamel, Léon David Germain, René Garneau et Claude-A. Bourgeois.

DINER-MODES

Le dîner-modes, en faveur du comité auxiliaire féminin des Concerts symphoniques, offert gracieusement par la maison T. Eaton, aura lieu jeudi, 10 mars prochain, à 7 h. 30.

CLUB DES EPICURIENNES

Le déjeuner mensuel des épiciennes a eu lieu aujourd'hui, à la Tour Eiffel. Outre les membres, les invités sont: Mmes Denise Champagne, Henri Gélinas, Lucien Gendron et Edouard Valliquette.

Causerie de Me Jean Penverne

Les amis de l'Œuvre de la protection de la jeune fille organisent, pour samedi, le 29 janvier, à 2 h. 30 de l'après-midi, un thé-causerie qui aura lieu à la Maison d'Accueil, 101 ouest, rue Laguchetière. Me Jean Penverne est le conférencier invité. Renseignements: BE. 1767.

Cours gratuits de couture

Cours gratuits de couture, du 7 février au 7 mars, chez les Soeurs de N-Dame du Bon-Conseil, à 4287 Western et à 1174 Champlain, l'après-midi et le soir, du lundi au vendredi.

Partie de cartes

Au jardin de l'Enfance de l'Hospice de la Providence, boulevard Pie IX, à Maisonneuve, aura lieu le 27 avril prochain, la grande partie de cartes des Dames de Charité de cette institution. A cette occasion se fera la clôture de la rafle organisée au profit de l'œuvre.

JEUNE MERE

Soulagés Bébé des souffrances du rhume pendant son sommeil. Frictionnez-le avec du Vicks VapoRub au coucher. Il respire et s'endort paisiblement pendant la nuit. Essayez VICKS VAPORUB.

LAINES

Pour vos tricots, nous avons votre marque préférée et en plus une laine exclusive à la maison. Laine ARISTOCRAT. DANS TOUTES LES COULEURS

L.-J. PARENT ET FILS LTÉE

4906, BOUL. ST-LAURENT

BE. 3683

Feuilleton du "Devoir"

LES FIANCÉS

par Alexandre MANZONI

Traduit de l'italien par le marquis de MONT-GRAND, adapté par Clément SAINT-GERMAIN

33. (Suite)

Et c'est pourquoi l'œuvre et le cœur de ces religieux méritent que la mémoire en soit rappelée, avec admiration, avec attendrissement, avec cette espèce de gratitude qui est due, comme solidairement, pour les grands services rendus par des hommes et d'autres hommes, et d'autant mieux dus à ceux qui ne se la proposent pas pour récompense. Si ces pères ne s'étaient trouvés là, dit Tadini, sans aucun doute la ville entière était assaillie; car ce fut quelque chose de miraculeux que tout ce qu'ils firent en si peu de temps pour le bien public, en partant sans presque aucune aide de la part de la ville, mais seulement par leur habileté et leur prudence, à entretenir et gou-

Le mariage n'est pas un problème

Causerie de l'abbé Llewellyn à l'Académie Québécoise

Un forum-causerie tenu sous les auspices de la colonie de Vacances du Sacré-Coeur, à la salle de l'Académie Québécoise, a réuni une centaine d'invités, jeunes gens et jeunes filles.

Parmi les principaux organisateurs de cette soirée, donnée pour faire suite à "la semaine des fiancés", mentionnons M. l'abbé Marcel Lafortune, aumônier de la "colonie"; le Père Jean de Brébeuf Laramée, O.F.M.; Mlle Gisèle Voizard, Suzanne Cassa, Thérèse Monet, Lucie Gauthier, Josette Lachapelle et autres.

"Le mariage est-il un problème?", tel était le titre de la causerie. Le conférencier, M. l'abbé Robert Llewellyn a répondu par la négative à cette question, le mariage n'est pas un problème à proprement parler, dit-il, puisque nous en avons la solution.

En effet, si la vocation de tout être humain est la sainteté, c'est-à-dire qu'il doit ressembler à Dieu, retrouver cette ressemblance perdue par le péché originel; si la vocation est différente pour l'homme et pour la femme, vocation à la paternité pour l'homme, vocation à la maternité pour toute femme, l'état normal dans lequel l'homme et la femme peuvent accomplir leur vocation à la sainteté est le mariage.

Le Christ a laissé un message, un commandement unique et fondamental. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, et ton prochain". L'amour de Dieu, c'est de l'accepter comme le Maître et d'accomplir sa volonté. La volonté de Dieu, c'est que nous aimions notre prochain, c'est-à-dire que nous nous mettions à son service. Le prochain par excellence, celui qui tempère sur tous les autres, c'est pour tous ceux qui sont appelés à l'état du mariage l'autre, le mari, la femme. Et par conséquent, la première exigence du message chrétien, c'est pour chacun des deux, d'aimer l'autre, de se donner à l'autre, de s'appliquer à partager les joies, les idées, les sentiments, les pensées, les réactions de l'autre. A mesure que ce don s'accomplira pleinement à travers les années de la vie conjugale, les époux seront de plus en plus l'un à l'autre, et ils finiront par arriver à la splendeur de l'état conjugal, à la perfection de cet amour, qui est en même temps la sainteté.

Mais, si le mariage n'est pas un problème, il comporte néanmoins, énormément de problèmes. Car, le péché originel existe, également réparti entre les deux sexes, et se manifeste fondamentalement par un egoïsme qui est à l'opposé de l'amour conjugal. La vie va donc être une lutte entre l'égoïsme de chacun des époux et l'amour qui les poussera à oublier eux-mêmes pour se donner à l'autre.

Parmi les problèmes que peut soulever la vie conjugale, le plus intéressant est celui qui est à l'opposé de l'amour conjugal. Le premier de ces points, c'est que l'amour comporte trois éléments: la raison, la volonté et le sentiment. La raison et la volonté sont l'élément fondamental. L'attitude par laquelle chacun essaie de se mettre au service de l'autre. Le sentiment facilite cet amour, cette charité, ce don de soi, en attachant deux êtres l'un à l'autre, en les poussant l'un vers l'autre. Mais le sentiment qui joue dans l'amour le rôle du démarreur dans une auto, est lui-même fondé sur l'égoïsme; le sentiment poussant chacun des deux à chercher dans l'autre sa propre satisfaction affective. Si le sentiment est une première étape normale, le véritable amour ne sera en route que lorsque la raison et la volonté auront pris le dessus.

D'ailleurs, le sentiment n'est pas fait pour durer toujours et après une période d'extrême intensité, il va diminuant. C'est le désastre des foyers où l'on s'est marié uniquement par sentiment et où les époux ne réalisent pas qu'ils doivent aller plus loin, et renoncant à la lutte lorsque leur sentiment s'affaiblit.

À une autre question posée, le conférencier répond que le programme des fréquentations est exactement de mieux se connaître et de s'entraîner à cette attitude d'amour qui consiste à penser d'abord à l'autre. Mieux se connaître sur le plan des goûts et des habitudes matérielles, mieux se connaître sur le plan de la pensée et des idées, de la vie intellectuelle; mieux se connaître sur le plan du caractère, du milieu familial. Et par-dessus tout, se connaître et collaborer sur le plan d'une vie spirituelle commune qui ne se limite pas à prier l'un pour l'autre ni même ensemble, mais à mettre en commun les efforts de chacun et les projets de perfectionnement et de sanctification, pour que chacun

verner dans le lazaret tant de milliers de pauvres." Le nombre de personnes reçues dans ce lieu, durant les sept mois que le père Félix en eut le gouvernement, fut d'environ cinquante mille, selon Ripamonti; lequel dit avec raison qu'il aurait dû également parler d'un tel homme, si, au lieu de décrire des malheurs d'une ville, il avait eu à raconter ce qui peut lui faire honneur.

L'obstination du public à nier qu'il y eût peste allait, comme c'était naturel, s'affaiblissant et se corrigeant, à mesure que la maladie s'étendait, et qu'on la voyait s'étendre par les communications et le contact. L'on fut d'autant plus porté à se laisser convaincre, lorsque, ne s'arrêtant plus aux classes inférieures, comme elle avait fait pendant quelque temps, elle commença à frapper des personnes connues.

Des événements semblables arrivés dans des maisons nobles de la ville, disposèrent la noblesse, le peuple et les médecins incrédules à réfléchir; et le peuple ignorant et porté au mal commença à fermer les lèvres,

serre les dents et fronce le sourcil.

Mais les moyens, les détours dans lesquels se replie l'obstination vaincue pour dissimuler et en quelque sorte venger sa défaite, sont quelquefois tels qu'ils vous obligent à regretter qu'elle n'ait pas tenu jusqu'au bout contre l'évidence et la raison; et c'est ce qui ne se vit que trop bien dans cette circonstance. Ceux qui, pendant si longtemps et d'une manière si décidée, s'étaient refusés à croire et à laisser croire qu'il existait près d'eux, parmi eux, un germe de mal qui pouvait, par des moyens naturels, se propager et faire perdre à ces moyens naturels, puisque c'eût été avouer tout à la fois une grande erreur et une grande faute, ceux-là, disons-nous, étant d'autant plus disposés à chercher à ce fait quelque autre cause, à présenter comme plausible et juste toute cause quelconque qu'on pourrait vouloir lui donner.

(A suivre)

A la mémoire d'un poète

A Paris, le mois dernier, la Société des Gens de Lettres de France a consacré une grande séance à la mémoire de Georges Rodenbach, poète du silence, des béguinages, des canaux de la province flamande, des vieux quartiers rêveurs, des vieilles rues fatiguées, des crépuscules attardés sur les vieux quais... Deux écrivains, Maurice Bedel et Louis Pié-nard, étaient chargés d'évoquer la figure du poète et Eve Francis, de dire quelques-uns de ses vers. Le public qui a pu assister à cette réception est bien privilégié; ceux qui ont aimé la poésie de Rodenbach de tout leur cœur ont dû être bien heureux de pouvoir lui rendre cet hommage posthume.

Comme on le voit, et malgré ce qu'on peut en dire, à Paris il n'y en a pas que pour les adeptes des écoles nouvelles ou les acrobates des dernières techniques en poésie. Aux yeux des jeunes d'aujourd'hui qui ne goûtent que "le dernier paru" parmi les livres et surtout les essais de surréalisme et d'automatisme, cet écrivain est démodé, un point, c'est tout. Il ne saurait les conquérir. Ce qui n'empêche pas Pierre Descaves d'écrire que "Rodenbach appartient bien à cette magnifique patrie des esprits qui donnèrent à la France, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe un éclat incomparable — toujours présent!"

Il fut un temps où quelques rares journaux à Montréal se payaient le luxe de publier des vers de façon à nous faire connaître les poètes de France dès que leur étoile montait à l'horizon du ciel littéraire. C'est dans ce temps bienheureux et de cette manière que je connus les premiers vers de Rodenbach et, comme si l'écolière n'avait pas eu assez d'étude, elle transcrivait encore quantité de vers, de sa meilleure écriture, dans un cahier qui avait pour elle la valeur d'un album. C'est depuis ce temps également que sa pensée si souvent s'est embarquée vers les quais de Bruges où elle n'abordera probablement jamais... On classe la ville des béguinages parmi les villes mortes; on compte sans la magie des vers d'un poète qui la garde si vivante dans les désirs de tous ceux qui l'ont aimée et qui sans pouvoir la rejoindre. Se pourrait-il que l'on retrouve encore la ville du silence semblable à elle-même, à celle qu'il nous a fait aimer? Avec ses seuls sons de cloches et son joueur de flûte?

Et l'on devine au loin le musicien sombre, Pauvre, morne, qui joue au bord croulant des toits: La tristesse du soir a passé dans ses doigts, Et dans sa flûte à trous il fait chanter de l'ombre.

Non, sans doute, parce que Sur le ciel immobile ont flotté des nuages, Tissus à la dérive et parure changeante: O nuages, partis pour de lointains voyages, Entrant soudain dans notre âme qui s'en argente; Et je suis dans mon âme où, calmes, ils s'en vont Les nuages qui se défont et se refont...

Les nuages qui se défont et se refont... comme les rêves, mais aussi comme eux, qui passent pour ne plus revenir...

Germaine BERNIER.

Société d'étude et de conférences

Georges de la Tour: un grand artiste enfin reconnu

Conférence de M. Jean Mouton

Le cas typique d'un peintre français méconnu, oublié et resuscité à la gloire a été présenté dans une intéressante conférence par M. Jean Mouton, attaché culturel de France au Canada qui était l'invité d'honneur de la Société d'étude et de conférences, hier après-midi, à l'hôtel Windsor.

Le cas de Georges de la Tour, dit en substance le conférencier, est peut-être unique dans l'histoire de l'art. Il s'agit d'un très grand artiste, un des plus grands que la France ait possédés, et qui est demeuré inconnu jusque dans ces dernières années. On connaît le nom du célèbre pastelliste Maurice Quentin de la Tour, le portraitiste de toute la cour et de toute la ville au 18e siècle; mais des éditions même récentes de dictionnaires ne citent pas le nom de Georges de la Tour. Il vient de monter dans le firmament des artistes comme une grande étoile au même titre qu'en Italie, Piero della Francesca; en Espagne, le Greco; en Hollande, Vermeer.

Ce peintre, né en Lorraine près de Nancy à la fin du 16e siècle, est mort au milieu du 17e siècle. Ce fut l'un des peintres très admirés par Louis XIII qui possédait dans sa chambre la composition de *Saint Sébastien pleurant par Sainte Irène* maintenant au musée de Berlin. Après sa mort Georges de la Tour tomba dans l'oubli. Des chefs-d'œuvre de sa main ne furent plus attribués à sa paternité mais à de grands maîtres espagnols, Velasquez, Zurbaran; ou de grands maîtres français comme Louis Le Nain.

Il a fallu les recherches des puisse aider l'autre au lieu de lui nuire.

En conclusion de la causerie et du forum, le conférencier déclare que tous les problèmes que pose le mariage sont résolus lorsqu'on les étudie à la lumière de la définition fondamentale de l'amour conjugal: le don de soi libre, total, définitif, et désintéressé à l'autre pour l'amour de Dieu.

Un grand nombre de peintres modernes le reconnaissent pour un ancêtre, des cubistes se plaignent de voir dans ses compositions sobres et linéaires, un mo-



Mme Léo GIRARD, présidente générale de la section féminine pour la prochaine campagne de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, qui aura lieu du 13 au 24 février, avec un objectif de \$1,150,000.

Les modes sur un yacht

Bruxelles, (C.P.) — Une nouvelle méthode de présenter autrement, les nouveautés confectionnées en Grande-Bretagne, vient d'être inaugurée par le "Northwind", un yacht qui est la propriété d'un journal anglais et d'une entreprise en textile.

Les acheteurs belges ont vu l'exposition à laquelle 20 maisons de commerce ont participé. L'étalage à bord comprenait une collection de manteaux, de robes, de lingerie et de chaussures pour dames, des vêtements d'enfants, des fourrures, des habits d'hommes, des costumes de plage et des jouets, articles fabriqués par les manufacturiers, les fourreurs et les couturiers en gros les plus connus de Grande-Bretagne.

Le yacht visitera la Hollande en mars et plus tard voguera vers les pays scandinaves et le Portugal. Les organisateurs de ce nouveau mode d'expositions disent que les acheteurs ont manifesté un intérêt considérable envers ce genre d'étalage commercial.

Chez les écrivains pour enfants

À la prochaine réunion de l'Association des Écrivains pour Enfants, l'invité d'honneur sera M. Jean-Marie Laurence qui prononcera une courte causerie intitulée: "Examen de conscience littéraire". Cette réunion aura lieu, jeudi 27 janvier, à 8 h. précises, à la salle des cours de la Bibliothèque municipale.

Le public est admis, Bienvenue à tous.

dèle de rigueur. Les surréalistes se reportent avec intérêt à cette "réalité magique" qu'ils recherchent aujourd'hui souvent avec tant de labour et qui se trouve magnifiquement exprimée dans une œuvre de Georges de la Tour comme *Le portrait de saint Jérôme*.

Georges de la Tour est donc devenu une grande vedette de l'art contemporain. De nombreux études lui sont consacrées et les musées des États-Unis se disputent ses très rares toiles (le nombre de toiles identifiées de ce maître ne dépasse pas vingt). Tout récemment, *Rédemption de la Vierge*, l'un de ses tableaux les plus caractéristiques est entré à la collection Frick à New-York. Rendre hommage à Georges de la Tour, c'est donc non seulement faire revivre la vie ardente et fièvre d'un contemporain de Corneille, c'est aussi examiner une des tendances les plus actuelles de tout l'art contemporain.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

"Ça fait vingt fois que je te le dis!"

Q. — Quelle méthode me suggérez-vous pour développer le plus possible chez l'enfant cette faculté si commode de l'esprit: la mémoire? Par exemple chez un enfant à partir de dix-huit mois et durant tout le temps préscolaire.

R. — La mémoire est en effet une faculté très commode de l'esprit; elle n'en est cependant pas la principale et il ne faudrait pas favoriser le développement de l'une au détriment de l'autre. "Tout le monde se plaint de sa mémoire, personne, de son jugement". Et pourtant Dieu sait qu'avec un bon jugement, on peut arriver à bout de bien des problèmes qu'une bonne mémoire seule est impuissante à régler. La formation de l'enfant demande l'épanouissement harmonieux de toutes ses facultés. Ceci établi comme principe, nous vous donnerons quelques moyens pour aider la mémoire chez votre enfant.

Il faut d'abord habiter l'enfant à regarder, à observer les mêmes objets plusieurs fois, à les nommer aussi. Si l'enfant revoit ces mêmes objets ailleurs ou dans des circonstances différentes, les lui faire identifier. S'il en est incapable parce que l'objet en question est dans un endroit qui ne rappelle en rien le premier endroit où l'enfant a d'abord vu l'objet, lui proposer des associations d'images, par exemple s'il s'agit d'un chien-jouet et d'un vrai chien, lui dire: "dans ton lit, ce avec quoi tu fais dodo; ça fait wow-wow", etc. Vous pourrez aussi, lorsque votre petit aura trois ou quatre ans, lui faire relater les incidents de la journée: ce qu'il a fait, avec qui il a joué, ce qu'il a vu, ce que ses camarades ont dit, ce qu'il a mangé, s'il a fait son dodo avec son ours, s'il est sorti avec sa maman, s'il est allé au magasin, ce qu'il y a vu, etc., et toujours en faisant donner beaucoup de détails. Enfin, il y a les jeux de mémoire, les jeux de KIM comme disent les scouts et les guides. Vous placez sous les yeux de l'enfant quelques objets qui lui sont familiers, puis vous les cachez et vous les lui faites nommer en limitant le temps alloué pour se les rappeler. Vous pourrez aussi lui faire décrire de mémoire, des objets simples, puis plus compliqués, lui faire dire la couleur de la robe que maman portait ce matin, etc.

Enfin, je crois que ces quelques moyens vous en suggéreront d'autres que vous trouverez sûrement vous-même.

Puis, nous voulons vous rappeler que l'important est de présenter la chose à votre enfant sous forme de jeu qu'il accepte. Il ne faut pas abuser de tous ces petits moyens qui peuvent, lorsque répétés trop souvent, fatiguer l'enfant et l'abrutir au lieu de favoriser son épanouissement.

Docteur et madame REMY

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

Valeur reconnue de douze femmes médecins

New-York, (C.P.) — Une Canadienne, le Dr Helen MacMurphy, était parmi les douze femmes honorées pour leur travail dans le domaine de la médecine à l'occasion du centième anniversaire de la première remise d'un doctorat en médecine à une femme des États-Unis, Dr Elizabeth Blackwell, fondatrice de l'infirmerie de New-York.

Les autres femmes médecins honorées par les collègues Hobert et William Smith sont: Dr Helen MacMurphy, C.B.E., de Toronto, pour sa contribution au bien-être de l'enfance; Dr Priscilla White, de Boston, pour un travail de recherche sur le diabète; Dr Helen B. Taussing, de Baltimore, pour une étude sur les bébés bleus; Dr Martha May Eliot, de Washington, codirectrice du Bureau des enfants à New-York; Dr Gery T. Craig-hill, de Topeka, Kan., premier maître féminin de l'armée; Dr Elise L'Espérance, de New-York, présidente de l'Association médicale américaine; Dr Florence R. Sabine, de Denver, pour des travaux de recherches à l'Institut John Hopkins et Rockefeller; Dr Alice Hamilton, de Hadlyme, Conn., premier membre féminin de la faculté de médecine de Harvard; Dr Helen V. McLenn, de Chicago, psychiatre; Dr Helen Mackay, de London, spécialiste en pédiatrie; Dr Thérèse Bertrand Fontaine, de Paris, première femme médecin attaché à un hôpital.

Le Dr Helen MacMurphy est

AVEZ-VOUS MAL AU DOS?

S'asseoir dans un courant d'air-travailler dans un endroit humide—avoir les pieds mouillés etc., peuvent causer le mal de dos. Mais il y a un moyen qui aide à le soulager—des milliers de Canadiens en ont constaté l'efficacité—ce sont les Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie. Ce remède tonifie les reins et le foie—soulage le mal de dos quand on a pris froid—aux reins—légères douleurs—Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie—qui ont fait leurs preuves depuis plus d'un demi-siècle. Trouvez pharmacies.

EATON Heures du magasin, de 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi et de 9 h. 30 à 1 h. 00 le samedi.

SOLDE DE FABRICANT! CHEMISES

A bien moins que le prix habituel

SPECIAL JEUDI **3.98**

En broadcloth de coton mercerisé et rétréci au préalable au procédé "Sanforized". Tons pastels distinctifs. Modèles en vogue pour le printemps et toute l'année.

TOUTES OFFERTES A PRIX D'AUBAINE POUR VOUS PERMETTRE D'ECONOMISER!

● Bleu ● Gris ● Vert ● Rose ● Fauve ● Crème ● Mais

Choix de 3 cols attrayants:

- (1) Col mou Windsor à même
- (2) Col genre California à même
- (3) Col apprêté à même

Tous les cols sont munis de tiges de cellulose pour les rendre plus fermes. Chemises de belle qualité à prix de solde! Un achat réellement avantageux pour les Montréalais. Riches modèles avec poche sur le côté et poignets français doubles. Rétrécies au préalable au procédé broadcloth de coton mercerisé, pour plus de durée! Choisissez vos taines préférées jeudi — ET ECONOMISEZ! Encolures 13 1/2 à 17. Longueur de manche, 32 à 35 dans le lot.

Articles pour hommes, au rue-de-chaussée

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL



La Bourse de Montréal fête ce soir son 75e anniversaire de fondation

Le véritable rôle de cet organisme dans le mouvement des capitaux

La Bourse de Montréal célébrera ce soir, par un grand banquet donné à l'hôtel Windsor, le 75e anniversaire de sa fondation.

Il est normal, en effet, que ces vastes entreprises qui ont dépassé le stade du financement individuel, pour s'imposer par la qualité et la variété de leurs services à l'attention du grand public, trouvent le moyen d'intéresser le prêteur à l'oeuvre poursuivie.

Le rôle de la bourse serait complètement inutile dans une économie entièrement contrôlée et financée par l'Etat, car alors le libre choix quant aux placements à effectuer et à l'appréciation du rendement n'existerait plus.

LA BOURSE PERMET NON SEULEMENT LE MAINTIEN DE L'ENTREPRISE PRIVEE, MAIS ASSURE UNE PLUS GRANDE EFFICACITE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le rôle de la bourse serait complètement inutile dans une économie entièrement contrôlée et financée par l'Etat, car alors le libre choix quant aux placements à effectuer et à l'appréciation du rendement n'existerait plus.

Les 75 ans d'existence de la bourse de Montréal ont profondément marqué la vie économique de la métropole. Combien de nos entreprises, dont la solidité financière et surtout l'utilité sont aujourd'hui reconnues de tous, ont trouvé par l'intermédiaire de la bourse de Montréal les capitaux dont elles avaient besoin pour se développer.

Laurent LAUZIER

Notre production d'acier est trop faible pour nos besoins

Une augmentation de 25% est nécessaire pour assurer notre développement industriel, précise M. F.-K. Ashbaugh, contrôleur de l'acier au pays

Toronto, 26. (C.P.) — M. F.-K. Ashbaugh, contrôleur de l'acier au pays, a déclaré aujourd'hui devant les membres de The Canadian Construction Association que le Canada devrait augmenter considérablement sa production d'acier au cours des prochaines années.

La reproduction de cette prière a été payée par un particulier de Montréal pour faire "extra-ordinaire" recues de MARIE REINE DES COEURS dont le sanctuaire est situé à Saint-Théodore de Chertsey, comté de Montréal, avec promesse de publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les fautes que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de MARIE, REINE DES COEURS, et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et d'amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Récitez cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Impri-matur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.g. Montréal, 9 mai 1938.

Les aciéries fort actives à N.-Y. Le 77e rapport annuel de la Confederation Life Association



M. RUSSEL H. READ, vice-président et secrétaire de Robinson, Climo Read Ltd., qui vient d'être élu président de "Montreal Corn Exchange".

BOURSE DE MONTREAL

(C.P.) — Les gains furent plus nombreux que les pertes ce matin à la bourse de Montréal. Abitibi, Consolidated Smelters, Seagrams, Dosco B, Imperial Oil et Consolidated Paper furent à la hausse.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 26 (C.P.) — Le marché fut à la hausse ce matin à la bourse de Toronto alors que les valeurs industrielles, les mines d'or et les métaux usuels enregistrèrent des gains. Les pétroles de l'ouest furent inactifs. Gains: Imperial Oil, Cockshutt Plow et McColl Oil.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 26 (A.P.) — Les aciéries furent fortement à la hausse ce matin à la bourse de New-York. Gains: Bethlehem Steel, Youngstown Sheet and Tube National Steel et Republic Steel. Cette avance a commencé hier à la suite d'une réunion tenue par United Steel of America concernant le taux du dividende.

Le dollar canadien

New-York, 26 (C.P.) — Le valeur de notre dollar a gagné aujourd'hui 1-16 de cent à un escompte de 7 1/2 sur le marché du change étranger. La livre sterling est demeurée à \$4.03 1/4.

Marché des grains

Cours fournis par O'BRIEN & WILLIAMS, Edifice Transportation, Montréal

Table with columns for grain types (Wheat, Corn, etc.) and prices.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Table showing average stock prices for Toronto.

Moyenne des actions à New-York

Table showing average stock prices for New York.

Cours des huiles

Table listing oil prices for various grades and regions.

M. H. T. O'NEILL, qui vient d'être nommé président de la trésorerie à la British American Oil Co. Ltd.

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 17,500 actions industrielles et de 146,200 actions minières, mardi dernier, en comparaison de 15,100 actions industrielles et de 13,100 actions minières lundi.

Table of stock prices for Montreal exchange.

LE CURB DE MONTREAL

Fermeture des cours le 25 janvier

Table of Curb market prices.

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 25 janvier

Table of Toronto stock prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Fermeture des cours le 25 janvier

Table of New York stock prices.

Plus forte production de beurre dans la province en décembre

Rapport du bureau provincial des Statistiques sur la production, les stocks et les prix

Le bureau provincial des Statistiques vient de publier son rapport mensuel sur la production et l'entreposage de beurre de houerie et de fromage Cheddar dans la province au cours de décembre. Voici les chiffres donnés:

Table showing butter production and stock data.

PRIX A LA BOURSE CANADIENNE DES DENREES

Les prix du beurre à Montréal, tels que cotés à la bourse canadienne des Denrées, pour un produit de première qualité, montrent une moyenne de 68 1/2 cents en décembre 1948 contre 67 1/2 cents en décembre 1947. Le prix du fromage domestique a été de 33 1/2 cents contre 26 cents l'an dernier pour le mois correspondant.

Rôle de plus en plus efficace du chimiste

Les industries pharmaceutiques, alimentaires et textiles ont pris énormément d'expansion. La vente comme les usages de mille et un produits exigent des connaissances souvent très poussées. La métallurgie compte beaucoup, à cause de la découverte de la nitro-cellulose et des émaux de résine synthétique, de pneus en caoutchouc naturel et synthétique, de l'usage des plastiques, ainsi que des carburants fortement volatils. De même, l'agriculture exige un savoir technique très étendu, sans oublier l'industrie de la pâte à papier, de conclure M. Smith.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque canadienne nationale

Table of exchange rates for various currencies.

Les bestiaux

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 24 janvier 1949, par la Coopérative canadienne du bétail du Québec Ltée.

Table of livestock prices.

Les bestiaux

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 24 janvier 1949, par la Coopérative canadienne du bétail du Québec Ltée.

Table of livestock prices.

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Non classés

Table of spring lamb prices.

BOUVILLONS

Choix

Table of steer prices.

TAUREUX

Choix, types à boucherie

Table of bull prices.

VACHES

Choix, types à boucherie

Table of cow prices.

TAUREAUX

Choix, types à boucherie

Table of bull prices.

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

Table of New York bond averages.

Moyenne de la Bourse de Montréal

Compilées par la Presse Associée

Table of Montreal stock averages.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

IMPRIMEURS-GRAVEURS

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée

Canada Dactylographe Enr.

ROYAL - Remington - Underwood - Corona silencieuse, régulier et portatif. Professeurs de chèque, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS

ENCADREURS

Wisintainer & Fils

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

REPARATIONS GENERALES

REMBOURREURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

FLEURISTE

FLEURS

House of Flowers

1528, rue de la Montagne

Plateau 4444

Années d'expérience

Entrepreneurs généraux

Peinture et décoration

Reparations générales

Années d'expérience

Entrepreneurs généraux

Peinture et décoration

RADIO

MERCREDI, 26 JANVIER

SOIREE

- 6.00 P.M. CBF-Yvan L'intépride. CKAC-Variétés. CKAC-Una vedette. CKVL-Chansonnette. CKAD-Nouvelles. CFCF-Supper Serenade. CBLP-Chansonnettes.
- 6.15 P.M. CBF-Radio-Journal. CKAC-Radio-Journal. CKVL-Chansonnette. CKAD-Dites-moi. CFCF-Nouvelles. CBLP-Nouvelles.
- 6.30 P.M. CBF-Actualité. CKAC-Divertimento. CKAC-La forum. CKVL-Nouvelles. CFCF-Sports amateurs.
- 6.45 P.M. CBF-En direct. CKAC-Nouvelles. CKVL-Chansonnette. CFCF-Nouvelles. CBLP-Nouvelles.
- 7.00 P.M. CBF-Un homme et son péché. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 7.15 P.M. CBF-Tropéola. CKAC-Variétés. CKAC-Banquet. CKAD-Dow award show. CFCF-Sportscast.
- 7.30 P.M. CBF-R. et E. L'Herbier. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 7.45 P.M. CBF-L'heure familiale. CKAC-Variétés. CKAC-Banquet. CKAD-Dow award show. CFCF-Sportscast.
- 8.00 P.M. CBF-R. et E. L'Herbier. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 8.15 P.M. CBF-Actualité. CKAC-Divertimento. CKAC-La forum. CKVL-Nouvelles. CFCF-Sports amateurs.
- 8.30 P.M. CBF-En direct. CKAC-Nouvelles. CKVL-Chansonnette. CFCF-Nouvelles. CBLP-Nouvelles.
- 8.45 P.M. CBF-Un homme et son péché. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 9.00 P.M. CBF-Tropéola. CKAC-Variétés. CKAC-Banquet. CKAD-Dow award show. CFCF-Sportscast.
- 9.15 P.M. CBF-R. et E. L'Herbier. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 9.30 P.M. CBF-Actualité. CKAC-Divertimento. CKAC-La forum. CKVL-Nouvelles. CFCF-Sports amateurs.
- 9.45 P.M. CBF-En direct. CKAC-Nouvelles. CKVL-Chansonnette. CFCF-Nouvelles. CBLP-Nouvelles.
- 10.00 P.M. CBF-Un homme et son péché. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 10.15 P.M. CBF-Tropéola. CKAC-Variétés. CKAC-Banquet. CKAD-Dow award show. CFCF-Sportscast.
- 10.30 P.M. CBF-R. et E. L'Herbier. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 10.45 P.M. CBF-Actualité. CKAC-Divertimento. CKAC-La forum. CKVL-Nouvelles. CFCF-Sports amateurs.
- 11.00 P.M. CBF-En direct. CKAC-Nouvelles. CKVL-Chansonnette. CFCF-Nouvelles. CBLP-Nouvelles.
- 11.15 P.M. CBF-Un homme et son péché. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 11.30 P.M. CBF-Tropéola. CKAC-Variétés. CKAC-Banquet. CKAD-Dow award show. CFCF-Sportscast.
- 11.45 P.M. CBF-R. et E. L'Herbier. CKAC-Selections. CKVL-Chansonnette. CFCF-Banquet. CKLP-L'heure familiale.
- 12.00 P.M. CBF-Actualité. CKAC-Divertimento. CKAC-La forum. CKVL-Nouvelles. CFCF-Sports amateurs.

JEUDI, 27 JANVIER

- 5.00 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 5.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 6.00 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 6.15 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 6.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 6.45 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 7.00 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 7.15 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 7.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 7.45 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 8.00 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 8.15 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 8.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 8.45 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 9.00 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 9.15 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 9.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 9.45 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 10.00 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 10.15 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 10.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 10.45 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 11.00 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 11.15 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 11.30 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 11.45 A.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.
- 12.00 P.M. CBF-Nouvelles. CKAC-Nouvelles. CKVL-Nouvelles.

CBF, 690 - CBM, 940 - CKAC, 730 - CKVL, 990

A Radio-Canada

MERCREDI, 26 JANVIER

CBF, 3 h. p.m. Les Chefs-d'œuvre de la musique. Litanie, de Schubert; Hilda Lechanska, soprano; Mischa Elman, violoniste; Emmanuel Feuermann, violoncelliste, et Rudolf Serkin, pianiste.

Concerto no 1 en ré mineur, de Brahms; Arthur Schnabel, pianiste, et l'Orchestre Philharmonique de Londres, direction Georg Szeil.

CBF, Emissions Radio-College: 4 h. 30 à 5 h. p.m. Les concours du XIXe siècle. Edgar Poe, 1800-1849. Auteur: Madeleine Gagné.

5 h. 15 p.m. La Cité des plantes. La botanique américaine au XIXe siècle. I. L'œuvre d'Asa Gray. Conférencier: Ernest Rouleau.

5 h. 15 à 5 h. 30 p.m. - Le monde animal: Quelques phénomènes dans la vie des poissons. Conférencier: Alexandre Marcotte.

A RADIO-CANADA demain soir

CBF, 3 h. p.m. Chefs-d'œuvre de la musique. The Tary Queen, trois danses de Purcell; The Jacques String Orchestra pour violon de Delius; Albert Sammons, violoniste; Orchestre Philharmonique de Liverpool, direction Sir Malcolm Sargent. 4 h. 30 à 5 h. p.m. Entretiens littéraires. Les Vêpres du dimanche. Commentaire: M. Clément Morin, P.S.E.

5 h. 15 à 5 h. 30 p.m. Jours bibliques du livre d'heure. Diffusions d'un cœur masculin. Le 1. 30-35. Conférencier: le R. P. Adrien Malo, O.P.M.

CBF, 9 h. p.m. - Le théâtre Ford présentera une adaptation de "Balthazar", roman de Pierre Benoit, de l'Académie française, à son émission de jeudi. Jeanne Simon, Françoise Bonet et Gisèle Schmidt tiendront les premiers rôles.

Domages de \$4,500 pour un accident

Le juge Fernand Archambault, de la Cour supérieure, a obligé, hier, Sam Greene, chauffeur d'un taxi appartenant à Abie Greener, et Léol Laferté à payer conjointement des dommages de 4,517-30 à Mlle Claire Lavallée.

Mlle Lavallée avait été blessée dans un accident survenu en novembre 1945, à l'angle des rues Marie-Anne et Chambrud, alors qu'elle était dans le taxi conduit par M. Greene. Selon le juge Archambault, l'accident était imputable aux deux chauffeurs.

Granby aura son externat classique

L'institution ouvrira ses portes en septembre - Sous la dépendance du séminaire de St-Hyacinthe

Granby aura son externat classique dès septembre prochain. La nouvelle est annoncée dans une lettre pastorale de l'évêque de St-Hyacinthe, Son Exc. Mgr Douville, le dimanche dernier dans toutes les églises de Granby. La nouvelle institution, qui sera sous la dépendance du séminaire de Saint-Hyacinthe, sera exclusivement au service des jeunes gens de Granby.

L'externat recevra d'abord les élèves d'éléments latins, en septembre. Il comprendra plus tard les quatre premières classes du cours classique, à savoir les éléments latins, la syntaxe, la versification et les belles-lettres.

On n'a pas encore précisé à quel endroit ces classes seront ouvertes.

Surproduction au Canada

Saskatoon, 26 (C.P.) - M. H. G. Hamman, président de la Fédération des Agriculteurs Canadiens, a déclaré que le Canada était sans doute le pays dont l'économie reposait le plus sur l'exportation à grande échelle des produits agricoles.

M. Hamman, qui parlait devant le 13ème congrès annuel de la Fédération, a en outre déclaré: "Je crois que, quittant une époque de restrictions, nous enrons maintenant dans une époque de surplus". Le Canada pourrait ainsi devenir le premier pays géré par une crise de surplus alors que d'autres pays manquent de nombreuses matières premières.

Le président a en outre fait remarquer que les prix actuels des denrées alimentaires n'étaient pas en rapport avec les salaires urbains. Bien que l'agriculture canadienne soit actuellement en période de prospérité, les bénéfices ne sont pas extraordinaires. Ce n'est que depuis 5 ans que les agriculteurs canadiens ont obtenu des prix raisonnables pour leur marchandise.

Décès de M. Aimé Desmarchais

Samedi dernier à l'église St-Zotique on lui liea les funérailles de M. Aimé Desmarchais, décédé subitement le 19 du courant à Villa Saint-Martin.

Le service fut chanté par le cousin du défunt, le Rév. Père Paul-Dollard Morin, S.J.

M. Desmarchais, ancien élève du séminaire de Sainte-Thérèse, était bien connu dans le monde musical; il avait été organisateur suppléant à l'église Saint-Jacques, à Saint-Zotique, à la Villa Saint-Martin.

Il était le fils de feu Hormidas Desmarchais et de feue Vitaline Quéllet, de la Côte des Neiges, et le neveu de feu le R. P. Alphé Ouellette.

Il laisse pour déplorer sa perte un grand nombre de cousins et de cousines, parmi lesquels: le R. Père Emiliano Morin, S.J., R. P. Paul-Dollard Morin, S.J., R. P. Henri Vincent, Père Blanc d'Afrique, Rév. Philippe Vincent, Père Byrde, Mère Saint-Olivier, Sup. Gén. des Soeurs de la Miséricorde.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Est.

Les monte-pentes seront plus solides

Le monte-pente installé à la Côte Morgan, dans l'est de la ville, par le service municipal des travaux publics n'a pu fonctionner lors de son inauguration, samedi après-midi. Le poteau de cèdre, soutenant les poutres, au haut de la côte, s'est brisé mais heureusement, le "ski-tow" n'avait été mis en opération qu'à titre d'expérience, à ce moment-là, et on n'avait pas vendu un seul billet.

Hier, on a remplacé le poteau de cèdre par un poteau métallique. On fera de même pour le monte-pente du lac aux Castors, sur la montagne, qui sera mis en service ces jours-ci.

En même temps, il est probable que le département des travaux publics abaissera le tarif des deux monte-pentes que les skieurs jugent trop élevé, surtout les enfants. On l'avait d'abord fixé à dix cents par billet; quatre pour 25 cents et dix-sept pour \$1.

Comité consultatif des terrains de jeux

Le comité consultatif des terrains de jeux pour la prochaine saison se composera des personnes suivantes: M. Damien Jasmin, J. Dutilly et R.-T. Hébert, représentant le Service des loisirs du diocèse de Montréal; Mmes J. O. Gallery et Raymond Caron, représentant la Montreal Parks and Playground Association, ainsi que le directeur du service municipal des travaux publics, M. Henri Gibeau, ex-officio.

Le Comité exécutif de Montréal vient d'approuver ces nominations.

Nouvel inspecteur des écoles

Québec, 26. (D.N.C.) - Le département de l'Instruction publique vient de nommer un nouvel inspecteur d'écoles en la personne de M. Thomas Blais, 6732 rue St-Denis, à Montréal. M. Blais devient titulaire du district d'inspection no 5, dans le comté de Témiscamingue.

Une mère et ses trois enfants brûlés vifs en Abitibi

SAINT-JANVIER, ABITIBI, QUE., 26 (C.P.) - La femme d'un bûcheron et ses enfants ont été brûlés à mort lundi soir lorsqu'un incendie a détruit leur maison de bois, près de ce village de l'Abitibi, à 100 milles au nord de Rouyn.

Les victimes sont Mme Arthur Hamel et ses trois enfants, Monique, 5 ans, Hélène, 4 ans, et Guy, 3 ans. Le père n'était pas à la maison au moment de la tragédie. Il travaillait à un camp de bûcherons.

L'incendie s'est déclaré vers 5 h. 30 lundi après-midi, et l'on croit que la famille s'est trouvée emprisonnée dans la maison. Les voisins, attirés par les flammes, sont accourus sur les lieux, mais le feu avait fait ses ravages.

Il n'y avait aucun approvisionnement d'eau dans les environs. Les curieux ont dû assister, impuissants, à la destruction de la maison. On ne connaît pas les origines de ce tragique incendie.

Conférence fédérale provinciale sur l'industrie laitière

Ottawa, 26 (C.P.) - Le Conseil national de l'industrie laitière a décidé au gouvernement de réunir une conférence fédérale-provinciale sur l'industrie laitière, au plus tôt possible.

Dans un bref soumis au cabinet, le Conseil dit qu'il faudrait réétudier la position de l'industrie laitière, particulièrement par rapport à la récente décision de la Cour suprême, permettant la manufacture et la vente de l'oléomargarine.

Une déclaration publiée par M. J.-H. Duplan, président du Conseil, suggère au gouvernement d'étudier, du point de vue constitutionnel, toute la législation existante touchant l'industrie laitière du Canada; 2) l'examen de la situation générale de l'offre et de la demande pour le lait et les produits du lait; 3) l'examen des activités de recherche sur le lait et les produits du lait, faites par les autres gouvernements et agences.

Le bref dit: "Les opinions des juges de la Cour suprême en réponse à l'allusion faite par le gouvernement à la validité constitutionnelle de la section 5 (a) de l'acte de l'industrie laitière, touchant les substituts du beurre, sembleraient indiquer qu'il y a un doute important sur la validité des autres sections de l'acte en question."

"Nous croyons que l'incertitude qui en résulte pour l'avenir de l'industrie est incompatible avec une économie laitière solide et, à notre avis, il est requis d'urgence que le gouvernement approuve cette recommandation, en vue de permettre à l'industrie laitière de continuer efficacement et effectivement de contribuer au bien-être de la nation."

L'agenda de la conférence comprendrait les sujets suivants: 1) l'examen de la valeur constitutionnelle de toute législation existante touchant l'industrie laitière du Canada; 2) l'examen de la situation générale de l'offre et de la demande pour le lait et les produits du lait; 3) l'examen des activités de recherche sur le lait et les produits du lait, faites par les autres gouvernements et agences.

Le bref souligne qu'une semblable conférence a déjà été réunie par le gouvernement fédéral, en 1918.

"Nous sommes prêts pour une élection générale", dit M. Drew

Ottawa, 26. (C.P.) - M. George Drew, leader national du parti progressiste-conservateur, a déclaré que son parti est maintenant prêt pour une élection générale fédérale "à n'importe quel temps où elle pourra être déclenchée."

M. Drew a fait cette déclaration en réponse à une question d'un journaliste, comme le chef conservateur quittait le caucus des députés du parti à la Chambre des communes. M. Drew a ajouté aussi qu'il s'en tient à sa politique que tout ce qui se passe à un caucus doit demeurer secret.

"Pour quand attendez-vous une élection générale?" lui a demandé un journaliste.

Le chef conservateur a répondu qu'il n'était pas tenu au courant de toutes les décisions du gouvernement, comme un membre du cabinet fédéral. Il faisait allusion à la déclaration de M. Howe, le ministre du commerce, qui a dit qu'une élection serait tenue dans "quelques mois".

"Nous sommes prêts pour une élection, à n'importe quel temps", a répondu M. Drew.

Des observateurs politiques ici sont d'avis que l'élection viendra en ou juin ou en octobre, cette année, bien que le mandat du gouvernement n'expire qu'en juillet 1950.

Il espère que le parti aura des candidats dans toutes les circonscriptions, mais cette décision relève de chaque comté.

un magnifique voyage et qu'il n'y a pas de doute que le parti progressiste-conservateur pourra remporter plusieurs sièges dans l'ouest du Canada.

Projets en voie de réalisation

Il s'agit de développement hydro-électrique au profit du Canada et des Etats-Unis

Washington, 26. (C.P.) - Deux projets de développement hydro-électrique aux Etats-Unis, qui auront peut-être des effets d'importance sur les côtes est et ouest du Canada, connaissent un regain d'actualité à Washington.

La Commission internationale conjointe a entendu des témoins discuter du projet de Passamaquoddy, près de la nouvelle frontière Brunswick-Maine. Des fonctionnaires d'Ottawa assistaient à la séance; on remarquait quelques témoins du Nouveau-Brunswick.

Entre temps, on a présenté au président Truman un plan à l'effet que l'Administration de Bonneville, sur la côte du Pacifique, s'entende avec le gouvernement de Colombie canadienne pour obtenir de l'eau du réservoir de la province, en vue de produire plus d'électricité à la digue de Grande Coulee, en hiver.

On croit que le président a approuvé le plan et qu'il va demander à une commission internationale conjointe de faire une étude du projet. En bref, il s'agit d'acheter de 5,000,000 à 6,000,000 de pieds cubes d'eau de la Colombie canadienne et de payer en énergie électrique.

Pour ce qui est du projet de Passamaquoddy, on discute de la possibilité de sa réalisation. Le coût serait divisé également entre le Canada et les Etats-Unis.

Quatorze arrestations

Paris, Ont., (C.P.) - On apprend que deux personnes ont été arrêtées, hier, à Paris, dans l'Ontario, portant ainsi à 14 le nombre des arrestations depuis le début de la grève des textiles qui a commencé la semaine dernière.

Il s'agit de Mlle Helen Stewart, 32 ans, organisatrice de l'A.F.L. à Brantford, et de M. Arthur Gignac, qui organisait du piquetage dans la grève des moulins de Penman. Tous deux ont été arrêtés, hier matin, peu avant 8 heures, par la police provinciale de l'Ontario.

On sait que quelque 650 ouvriers des moulins de Penman sont actuellement en grève afin d'obtenir une augmentation horaire de 15 cents et la reconnaissance de l'Union par la compagnie comme agent de négociation entre les travailleurs et leurs employeurs.

Un autre organisateur de Brantford a déclaré que le piquetage serait renforcé "puisque" il était beaucoup trop facile d'entrer dans la fabrique."

Li a aussi rendu la liberté à

L'exode devient général et de plus en plus hâtif à Nankin

Tchiang Kai-chek a amené ses troupes fidèles avec lui, dans sa retraite du Tcheking - Soung s'est enfui à Hong-Kong - Les communistes enfin prêts à la paix

Nankin, 26 (A.P.) - La radio communiste chinoise a laissé Tchang, parmi eux, le plus notable est le maréchal Tchang Soueh-Liang, autrefois commandant en Mandchourie, et qui était détenu dans l'île de Formose. C'est ce maréchal qui avait autrefois enlevé à Tchang Kai-Chek et l'avait gardé prisonnier quelques jours à Siam, en 1936, dans l'espoir de lui imposer ses plans sur la conduite de la guerre contre les communistes et les Japonais. Il se trouve que le propre frère du maréchal Tchang a été nommé dernièrement par les Rouges maire de Moukden, capitale de la Mandchourie.

d'anciens ennemis du président Tchang. Parmi eux, le plus notable est le maréchal Tchang Soueh-Liang, autrefois commandant en Mandchourie, et qui était détenu dans l'île de Formose. C'est ce maréchal qui avait autrefois enlevé à Tchang Kai-Chek et l'avait gardé prisonnier quelques jours à Siam, en 1936, dans l'espoir de lui imposer ses plans sur la conduite de la guerre contre les communistes et les Japonais. Il se trouve que le propre frère du maréchal Tchang a été nommé dernièrement par les Rouges maire de Moukden, capitale de la Mandchourie.

Mutations diplomatiques

Ottawa, 26. (DNC) - Le secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures annonce les mutations suivantes: M. Charles-Pierre Hébert, qui occupait le poste d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du Canada à Cuba, est nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Canada au Mexique, en remplacement de M. Sydney David Pierce, qui vient d'être nommé sous-ministre conjoint au ministère du Commerce.

M. R. G. Riddell, chef de la division des Nations-Unies, est nommé adjoint spécial au secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures.

M. John W. Holmes qui, de novembre 1947 à septembre 1948, occupa le poste de premier secrétaire et chargé d'Affaires à l'ambassade du Canada à Moscou, est de retour à Ottawa où il est nommé chef suppléant de la division des Nations-Unies.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os se paraissent plus les chairs s'affaiblissent, le visage s'arrondit, plus de vous émeut; disparaît cet air de squelette ambulatoire. Les milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient enlever leur corsage aujourd'hui de leur belle apparence, se retrouvent en réalité à l'aise, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B, calcium pour entretenir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids, les épreuves pas de trop engraisser. Contient quand vous êtes retirés les 5, 10, 15 ou 30 livres nécessaires pour atteindre le normal. Contient les fameux comprimés-toutiens Quella pour recouvrir vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Il y en a qui diront... "Elle a la douceur de la lame d'une patineuse!"



Elle s'en vient LA NOUVELLE CHEVROLET POUR '49

CHEVROLET

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

LEDUC AUTOMOBILE, (Canada) Ltée
3421, ave du Parc (près rue Sherbrooke)

DES CHATELETS AUTOS LIMITEE
4590, rue St-Denis

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry

ROBAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannontyne, Verdun, Qué.

Le Royal a triomphé du Québec - Le Canadien à Chicago

L'équipe de Frank Carlin a pu vaincre les As après une période supplémentaire

L'équipe montréalaise l'emporte sur les protégés de Punch Imlach par le compte de 4 à 2, hier soir, au Forum — Bob Pepin compte le but décisif

Le Royal de Frank Carlin n'eut pas la tâche facile contre les As de Québec, hier soir, au Forum, alors que ces deux équipes du circuit Slater en venaient aux prises dans une joute régulière de la Ligue Senior car il a fallu jouer une période supplémentaire pour décider de la victoire et finalement c'est le club montréalais qui a eu le dessus puisqu'il l'emporta sur les Québécois par le compte de 4 à 3. Bob Pepin, ailier droit du Royal, a eu la distinction de compter le but décisif après 6 minutes et 46 secondes à la manche additionnelle alors qu'il parvint, avec l'aide de D. McNeil, à déjouer Marois et assurer le triomphe des protégés de Frank Carlin.

Il s'agit du deuxième but de la joute pour le joueur de Drummondville, Bob Fryday a réussi les deux autres buts du Royal.

Les joueurs de Carlin ont eu l'avantage du jeu au cours de cette partie et n'eurent de la belle tenue de Jean Marois dans ses filets, ils l'auraient emporté par un score plus décisif. Marois a bloqué 40 lancers contre 22 de McNeil.

Le Royal, par sa vitesse d'hier, a pu se maintenir en troisième position, six points derrière le Sherbrooke, qui est en deuxième place, mais les As de Québec, sont descendus en cinquième place, un point de moins que les Braves de Valleyfield qui l'ont emporté sur les Cataractes de Shawinigan.

La joute d'hier soir n'a pas été marquée de rudesse et les arbitres Bennett et Munday eurent la tâche plutôt facile. Neuf

punitions seulement ont été décernées au cours de cette rencontre.

LEBEC — Buts, Marois; défenses, Renaud et Labrie; centre, Marshall; ailes, Tremblay et Fraszel. Subs, McBride, Blute, Kovalechuk, Planché, Raglan, Zeidel, Smith et Jamieson.

ROYAL — Buts, B. McNeil; défenses, Orlando et Lépine; centre, Gladu; ailes, Malone et Fryday. Substituts, D. McNeil, Crawford, Pépin, Laforce, Denis, Marchessault, Trudel, Desaulniers et Dolbec.

Arbitres: Pean Bennett et Sibby Munday.

SOMMAIRE

Première période
1—Québec, Planché 6.12
2—Royal, Fryday (Malone et D. McNeil) 7.21
3—Royal, Pépin (Malone et Lépine) 19.52
Punitions: Renaud (2), Fryday, Marshall et Raglan.

Deuxième période
4—Québec, Jamieson (Bluteau et Raglan) 7.55
5—Royal, Fryday (Malone et Gladu) 11.14
Punitions: Laforce et Marshall.

Troisième période
6—Québec, Smith (Raglan, Kovalechuk) 3.29
Punitions: Fryday, Marshall, Lépine et McBride.

Période supplémentaire
7—Royal, Pépin (D. McNeil) 6.46
Punitions: McBride et Renaud.

DEFAITE DU VICTORIAVILLE

LES TIGRES ONT PERDU PAR 5 A 3 AUX MAINS DU ST-FRANCOIS - XAVIER PENDANT QUE LE CANADIEN A VAINCU LE VALLEYFIELD

Deux parties étaient offertes, à Verdun, hier soir, aux supporters de la Ligue Junior et dans ces rencontres les clubs Saint-François-Xavier et Canadien sortirent victorieux.

Le club de Walter Buswell a triomphé des Tigres de Victoriaville par le compte de 5 à 3 après un duel sportif fort intéressant.

Saint-Jean, ex-joueur du Saint-Hyacinthe, a enregistré trois buts tandis que Reg. Grigg, Jean-Guy Renaud ont été les autres compteurs; Bellevue, Tremblay et Mercier ont obtenu les buts des Tigres.

La ligne d'attaque formée de Desjardins, Jacques et St-Jean, anciennement du St-Hyacinthe, a donc pris part à quatre des cinq buts des vainqueurs.

Dans l'autre partie, le Canadien a emporté au compte de 7 à 1 sur les Braves de Valleyfield. Ernie Roche a enregistré deux buts tandis que Reg. Grigg, McLellan, James et Brenning ont été les autres compteurs. Bisailon a réussi l'unique but des Braves durant la troisième période.

Ce soir, à Verdun, les Reds des Trois-Rivières rencontreront de nouveau le St-François-Xavier tandis que le National sera opposé au Valleyfield.

VICTORIAVILLE — Buts: Gauthier; défenses: Chaine, Lévesque; centre: Haworth; ailes: Théberge, Filion; subs: Lindley, Bellevue, Hayfield, Blais, Tremblay, Moore, Mercier.

SAINTE-FRANCOIS-XAVIER — Buts: Worsley; défenses: Robidoux, Conway; centre: Bridham; ailes: Renaud, Murphy; subs: Mudie, Hotte, Shaw, Lapointe, Desjardins, Gervais, St-Jean, Parr, Gratton.

Première période
1 Victoriaville: Bellevue 4.53
Pun: Chaine, Lévesque.
2 Victoriaville: Tremblay 5.55
3 Cyclones: St-Jean 13.47
4 Cyclones: Desjardins 14.47
5 Cyclones: St-Jean 18.14
Pun: Lévesque (2), Lindsay.

Troisième période
6 Victoriaville: Mercier 5.41
7 Cyclones: St-Jean 11.16
8 Cyclones: Renaud 19.17
Pun: Conway (2), Desjardins.

DEUXIEME PARTIE
Valleyfield. — Buts, Morrisseau; défenses: Cherrier, Franklin; centre, Clermont; avants: Bisailon, Chasle. Subs: Viau, Grenier, Joannette, Campeau, Théoret, Breton, Lecompte.

Canadien. — Buts, O'Shaughnessy; défenses: Gadieux, Roche; centre, McClellan; avants: R. Grigg, James. Subs: Goid, St-Laurent, Reg Grigg, Callaghan, Morrison, McCreedy, Hodgson, O'Leary, Binning.

Première période
1 Canadien: McClellan 1.05
2 Canadien: Roche 9.84
3 Canadien: Roche 15.41
4 Canadien: James 19.54
Pun: Viau, Morrison, Currie, Cadieux.

Deuxième période
5 Canadien: Binning 3.00
Pun: McCreedy, Grenier, Viau.

Troisième période
6 Canadien: O'Leary 0.35
7 Valleyfield: Campeau 17.53
8 Canadien: Callaghan 19.04
Pun: Hodgson, Joannette, Reg Grigg.

JOANNETTE SE SIGNALE

Valleyfield, 26. — Les Braves de Valleyfield ont eu l'avantage sur les Cataractes de Shawinigan Falls, hier soir, en cette ville, alors que ces deux clubs en venaient aux prises dans une joute des séries de la Ligue Senior du circuit George Slater et les locaux ont pu s'assurer la victoire au compte de 6 à 5 pour passer en quatrième position.

Joannette a été l'étoile du club vainqueur avec deux buts et deux assistances tandis que les autres joueurs des Braves à déjouer le cerbère des visiteurs furent Murelich, Schmidt, Corriveau et Jean-Paul Bisailon.

SHAWINIGAN — Buts: Murphy; défenses: Bonin, Galbraith; centre: Riopelle; avants: Limoges, Deslongchamps; subs: McIntosh, Théberge, Buchanan, Lamoureux, Delvecchio, Webster, Pruneau.

VALLEYFIELD — Buts: Doherty; défenses: Dutchak, Boyer; centre: Bessette; avants: Leduc, Murelich; substituts: Brown, Schmidt, Joannette, Bisailon, Corriveau, Kwong, Legris, Goegean.

Première période
1-Shawinigan: Pruneau, (Riopelle) 9.20
2-Valleyfield: Joannette, (Corriveau) 12.19
3-Valleyfield: Joannette, (Bisailon-Corriveau) 12.16
Punitions: Bisailon, Legris, Théberge.

Deuxième période
4-Valleyfield: Schmidt, (Brown-Goegean) 1.26
5-Shawinigan: Delvecchio, (Lamoureux) 15.25
6-Shawinigan: Webster, (Delvecchio) 16.08
7-Valleyfield: Corriveau, (Bisailon-Joannette) 18.02
8-Valleyfield: Bisailon, (Corriveau-Joannette) 18.45
Punitions: Delvecchio, Bisailon.

Troisième période
9-Shawinigan: Limoges, (Riopelle-Deslongchamps) 7.07
10-Valleyfield: Murelich, (Legris-Bessette) 9.49
11-Shawinigan: Théberge, (Deslongchamps-Webster) 17.35



L'affable H. E. (Sunny Jim) Weyman l'un des dirigeants du bonspiel international qui a été inauguré hier dans la Vieille Capitale, exhibe une cravate peinte à la main, avec dessin de curling, à sir James Roberts (à gauche) capitaine de l'équipe écossaise, et au maire de Québec, M. Lucien Borne (à droite). Mr Weyman prédit que les bonspisels sont appelés à devenir de plus en plus populaires et que les adeptes du curling deviendront de plus en plus nombreux. (Photo P.C.)

LE ROYAL FAIT PARTIE NULLE

UN BUT COMPTE PAR HERSCHFIELD, UNE SECONDE AVANT L'EXPIRATION DU TEMPS — REGLEMENTAIRE, EMPÊCHE LE TROIS-RIVIERES DE L'EMPORTER

Les Reds de Trois-Rivières et le Royal de Tag Millar ont bataillé pendant soixante minutes, hier soir, pour arriver à un résultat nul de 2 à 2 dans une joute des séries de la Ligue Junior du président Therrien et si les Trifluviens furent frustrés de la victoire c'est dû au but enregistré par Herschfield, une seconde avant la fin de la troisième période car les visiteurs menaient par 2 à 1 lorsque le joueur du Royal, avec l'aide de Moore parvint à déjouer le cerbère du Trois-Rivières.

Après que Tag Millar eut retiré son gardien de buts durant la dernière minute de jeu pour lancer cinq joueurs dans la mêlée, Herschfield, dans sa dernière poussée, a lancé un coup de revers à trente pieds des filets qui a pris le jeune Bob Perreault par surprise. Le temps officiel du but était de 19.59 minutes.

Trois-Rivières — Buts: Perreault; défenses: Hayes, Bourassa; centre: Reid; avant: Gendreau, Saindon; subs: Héon, Larive, Racette, Paquin, Guilbert, McDougall, Bihodeau, Baribeau, Vibeau.

Royal — Buts: Bleau; défenses: Manastersky, Rousseau; centre: Armstrong; avants: Kurchell, Rattray; subs: Appleby, Herschfield, Benoit, Frampton, Langill, Knutson, Moore, Laroque, Fildes.

SOMMAIRE

Première période
1—Royal: Knutson (Moore et Benoit) 7.02
Punitions: Hayes et Manastersky.

Deuxième période
2—Trois-Rivières: Généreux (Reid) 10.30
3—Trois-Rivières: Gilbert (McDougall) 15.00
Punitions: Héon, Rousseau et Manastersky.

Troisième période
4—Royal: Herschfield (Moore) 19.50
Punitions: Bourassa (2), Manastersky, Frampton (mauvaise conduite), Saindon, Généreux (majeure), Knutson et Rousseau (majeure).

AUTRE ECHEC DES ROVERS

LE CLUB NEW-YORKAIS A DU SAVOIR VAINCU HIER SOIR CONTRE LE ST-FRANCOIS QUI A GAGNE A SHERBROOKE PAR 7 A 4

Sherbrooke, 26. — Inspirés par l'excellente tenue de Marcel Filion, qui enregistra 2 buts et obtint une assistances, le Saint-François de Sherbrooke d'Yvan Dugré a triomphé hier soir des Rovers de New-York par 7 à 4 dans une joute de la Ligue Senior de Québec, disputée en cette ville.

Barry, Goupille, Ossie Carnegie, Adjuar Côté et Kelly Budnet furent les autres compteurs des vainqueurs pendant que Bill Kavanaugh, McClell et Fr. Lowe et F. Côté furent les compteurs de l'équipe américaine.

Par cette victoire le St-François s'est approché à 3 points des Sénateurs, qui occupent le premier rang.

ROVERS: Gordon; Kolanen et Palyga; Flynn; McClellan, F. Côté; Lovell, Kavanaugh, Manson, Lowe, Staley, Russell, McCoy et Carroll.

SHERBROOKE: Leclerc; Goupille, Roy, A. Côté; Demers, Dubé; H. Carnegie, O. Carnegie, McIntyre, Burnett, Fillion, Barry, Irwin, Metcalfe.

Arbitres: Red Storey et Ernie Munday.

Première période
1. Sherbrooke, Fillion 11.16 (Burnett, Barry)
2. Sherbrooke, Barry 12.09 (Burnett, Fillion)
3. Sherbrooke, Goupille 13.22 (McIntyre)
Pun.: Carroll, Kavanaugh.

Deuxième période
4. New-York, McClellan 3.01 (Flynn)
5. Sherbrooke, O. Carnegie 4.29 (H. Carnegie)

6. Sherbrooke, Côté 6.05 (Demers et Barry)
7. New-York, F. Côté 9.03 (Lovell)

8. New-York, Lowe 10.38 (Manson, McCoy)
Pun.: Lovell, McIntyre, Burnett.

Troisième période
9. New-York, Kavanaugh 7.55 (Russell, McKay)
10. Sherbrooke, Burnett 12.12 (Metcalfe)
11. Sherbrooke, Fillion 13.04 (Barry)
Punition: McKay.

Les résultats du hockey

LIGUE AMERICAINE
Cleveland 6, Washington 1

LIGUE SENIOR
Royal 4, Québec 3
Sherbrooke 7, New-York 4
Valleyfield 6, Shawinigan 5

LIGUE JUNIOR
Trois-Rivières 2, Royal 2
Cyclones 3, Victoriaville 3
Canadien 6, Valleyfield 1

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
Canadien à Chicago
Toronto à Boston
Rangers à Détroit

LIGUE AMERICAINE
Springfield à Hershey
Cleveland à Philadelphie
New-Haven à Pittsburgh

LIGUE SENIOR
New-York à Ottawa

LIGUE JUNIOR
(à Verdun)
Trois-Rivières à Cyclones
Valleyfield à National

BRIMSEK EN DEUIL

Virginia, Minn., 26. — Frankie Brimsek jr, le fils âgé de 10 mois du gardien de buts des Bruins de Boston, est décédé à l'hôpital municipal de Virginia d'une encéphalite. Brimsek, qui demeure dans la ville voisine d'Evelevit, était un chevet de son fils.

Doug, Harvey s'alignera avec le club de Dick Irvin

C. BOURCIER EST EN TETE

Le joueur de défense est complètement remis de sa blessure et prêtera main-forte au Tricolore dans la fûte de ce soir à Chicago — Gelineau gardera les filets des Bruins contre les Leafs — Rangers à Détroit

Les joueurs du Canadien sont partis hier de Boston à destination de Chicago où le club de L'ick Irvin aura à jouer ce soir contre les Evéniers de Chicago dans l'une des joutes inscrites au programme de la Ligue Nationale de Hockey, et d'après un message téléphonique d'hier le pilote du Bleu Blanc Rouge est confiant sur l'équipe de Charles Conacher, ce qui lui permettrait de rejoindre les Bruins de Boston à la seconde position du circuit Campbell au cas où les hommes de Dit Clapper seraient vaincus par les Leafs de Toronto.

Le Canadien a gagné facilement contre le Chicago lors de ses deux dernières joutes contre les Evéniers et le Tricolore compte bien s'affirmer de nouveau ce soir même si cette rencontre doit avoir lieu sur la glace des représentants de la Ville aux Vents car on apprend hier que Doug, Harvey, qui s'est blessé à une main, la semaine dernière, pourra reprendre son poste ce soir et sa présence sur la glace ne manquera pas de renforcer l'équipe du gérant général Frank Selke.

Sur l'attaque du Bleu Blanc Rouge il n'y aura aucun changement et l'alignement sera le même que celui de samedi dernier alors que l'équipe montréalaise a défait les Bruins de Boston. Richard jouera en compagnie de Mossell et Chamberlain tandis que la seconde ligne d'attaque restera intacte avec Billy Reay, Norman Dussault et Joe Carveth alors que l'autre trio se composera de Gravelle, Campeau et Plamondon. Sur la défense Reardon, Laycoe, Harvey et Harmon seront appelés à protéger les buts défendus par le grand Bill Durman, tandis que Filion et Roger Léger seront à la disposition de Dick Irvin au cas d'accident

LE WASHINGTON EST DECLASSE

Washington, 26. — Johnny Holota a exécuté le tour du chapeau, hier soir, alors que les Lions de cette ville recevaient la visite des Barons de Cleveland et la tenue exceptionnelle du centre des visiteurs a valu la victoire aux gars de Springfield par le compte de 6 à 1 dans la seule joute inscrite hier dans les séries de la Ligue Américaine de hockey.

Paul Mundrick a compté l'unique point du club local pour éviter le blanchissage aux Lions.

WASHINGTON — Buts: Gauthier; défenses: Dick, Foley; centre: McAtée; avants: Frost, Mousseau; subs: Vitale, Wilson, Demarco, Maguire, Herchenratter, Hextal, Mundrick, Brechley, Duggan.

CLEVELAND — Buts: Bower; défenses: Davidson, Sprout; centre: Holota; avants: Leswick, Carse; subs: Wycherley, Thurier, Russell, Solinger, Kelly, Wares, Schultz, F. Porteous, Brennan, Black.

Première période
1—Cleveland: Holota 4.2
2—Washington: Mundrick, (Hextal) 3.56
Punitions: Vitale

Deuxième période
3—Cleveland: Holota, (Carse-Sprout) 9.16
4—Cleveland: Wycherley 15.52
Punitions: Brennan, Herchenratter, Sprout.

Troisième période
5—Cleveland: Schultz 5.21
6—Cleveland: Leswick 13.17
7—Cleveland: Holota, (Wycherley-Black) 14.35
Punition: Holota.

Gaby Ferland secondera René Trudeau contre Daigle

L'aspirant au championnat poids mi-moyen sera dans le coin du boxeur au Square A. C., lors de la séance de boxe à la Palestre, ce soir — Le programme préparé par l'instructeur Al Décarie

Al Décarie, instructeur de boxe à la Palestre nationale de la rue Charrier, a préparé un programme intéressant pour la première séance de l'année sous les auspices du National et les amateurs du pugilat pourront être témoins de neuf combats entre les représentants des divers clubs de la métropole.

Gaby Ferland, aspirant au championnat poids mi-moyen du Canada, sera dans le coin de René Trudeau, ce soir, alors que ce jeune pugiliste rencontrera Freddie Daigle.

Daigle est le champion poids coq amateur du Canada et il devrait livrer une belle bataille à Trudeau, qui fait sensation depuis qu'il a débuté dans la boxe. Dans les autres combats de 5 rondes, Bobby James sera opposé à Gordon Crowley; André Sauvè rencontrera Bob Edgett tandis que Hay Keenan en viendra aux prises avec Ced. Mahannd.

Laurent Dauthuille sera un des spectateurs et il sera présenté à l'assistance.

ou de faiblesse dans le camp du Canadien.

Les autres parties à l'affiche ce soir dans le circuit majeur professionnel mettront aux prises les Leafs contre les Bruins à Boston et les Rangers iront rendre visite aux Ailes Rouges de Détroit.

Les Bruins de Boston de la Ligue Nationale ont annoncé, hier, qu'ils avaient mis sous contrat Jean-Jacques Gélinau, gardien de buts de l'université McGill, de la Ligue inter-universitaire. Gélinau, qui est âgé de 24 ans, sera dans les filets des Bruins, ce soir contre les Leafs de Toronto.

Gélinau agira comme remplaçant temporaire de Frankie Brimsek, dont le fils de 10 mois est décédé hier. Le Tricolore est le cerbère régulier du McGill depuis 4 ans. Les Bruins lui permettront cependant de terminer ses études.

Au cours de la joute Gélinau servit dans le C.A.R.C. et fut décoré de la médaille de l'Empire pour sa conduite audacieuse et héroïque alors qu'il sauva un compagnon enfermé dans un avion en flammes, Gélinau mesure six pieds et pèse 185 livres.

Son nom était sur la liste des Bruins depuis déjà assez longtemps. Depuis deux ans il s'entraînait avec les Bruins à Hershey.

Il a joué un rôle d'importance dans les succès du club McGill et on lui prédit un bel avenir dans le hockey. Le gérant général Art Ross a déclaré qu'il déciderait plus tard si Gélinau garderait encore les filets des Bruins après la joute de ce soir.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE
Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS
Trudeau, Beaugard, Beaulieu & Ethier
AVOCATS ET PROCUREURS
Maurice Trudeau, C.R., Philippe Beaugard, C.R., Roger Beaulieu, C.R., Alfred Ethier.
204 ouest, Notre-Dame - L.A. 1126-1-8

W.F. MERCIER
B.A., LL.L.
AVOCAT
515, rue Charrier
Téléphones:
Bureau: LA. 3482 - Dom. - AT. 4261
Soir: Lundi et Mer. 7.30 à 9.30

AVOCATS VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARbour 2841

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond A. Marion, J. Alfred Bastien
781 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Chartered Accountants
M. Chartré, C.A., M. Samson, C.A., A.-E. Beauvais, C.A., J.-P. Gauthier, C.A., Léon Gossé, C.A., G. Maréchal, C.A., Luc-P. Bélar, C.A., L. Roustin, C.A., Jacques Angers, C.A., Dollard Riout, C.A., Alb. Gauthier, C.A., Ray. Fortier, C.A., Jean Lacroix, C.A., Guy Bernard, C.A., Percy Auger, C.A., H. Bourgoin, C.A., Roger Roy, C.A.
Montréal - Québec - Rouyn

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Chartered Accountants
M. Chartré, C.A., M. Samson, C.A., A.-E. Beauvais, C.A., J.-P. Gauthier, C.A., Léon Gossé, C.A., G. Maréchal, C.A., Luc-P. Bélar, C.A., L. Roustin, C.A., Jacques Angers, C.A., Dollard Riout, C.A., Alb. Gauthier, C.A., Ray. Fortier, C.A., Jean Lacroix, C.A., Guy Bernard, C.A., Percy Auger, C.A., H. Bourgoin, C.A., Roger Roy, C.A.
Montréal - Québec - Rouyn

CINQ RONDES
118 livres: Bobby Jones, St-Paul vs Gordon Crowley, Term. PK. "Y"
126 livres: Freddie Daigle, 79th Battery vs René Trudeau, Sq. A.C.
135 livres: Ray Keenan, Sq. A.C. vs Ced. Mohammed, St-Paul A.C.
Poids lourd: André Sauvè, Champêtre vs Bob Edgett, St-Paul A.C.

TRIS RONDES
112 livres: A. Cloutier, PK. "Y" vs F. St-Denis, U. Sett.
108 livres: R. Lefebvre, National vs Gerry Fortin, Champêtre.
14 livres: Ken. Kolofsky, U. Sett. vs A. Hardonne, Black Athl. vs M. Guay, National vs F. Englehart, Term. PK. "Y"; H. Bouchard vs Roy Major, St-Paul A.S.

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Chartered Accountants
M. Chartré, C.A., M. Samson, C.A., A.-E. Beauvais, C.A., J.-P. Gauthier, C.A., Léon Gossé, C.A., G. Maréchal, C.A., Luc-P. Bélar, C.A., L. Roustin, C.A., Jacques Angers, C.A., Dollard Riout, C.A., Alb. Gauthier, C.A., Ray. Fortier, C.A., Jean Lacroix, C.A., Guy Bernard, C.A., Percy Auger, C.A., H. Bourgoin, C.A., Roger Roy, C.A.
Montréal - Québec - Rouyn

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Chartered Accountants
M. Chartré, C.A., M. Samson, C.A., A.-E. Beauvais, C.A., J.-P. Gauthier, C.A., Léon Gossé, C.A., G. Maréchal, C.A., Luc-P. Bélar, C.A., L. Roustin, C.A., Jacques Angers, C.A., Dollard Riout, C.A., Alb. Gauthier, C.A., Ray. Fortier, C.A., Jean Lacroix, C.A., Guy Bernard, C.A., Percy Auger, C.A., H. Bourgoin, C.A., Roger Roy, C.A.
Montréal - Québec - Rouyn

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés
Chartered Accountants
M. Chartré, C.A., M. Samson, C.A., A.-E. Beauvais, C.A., J.-P. Gauthier, C.A., Léon Gossé, C.A., G. Maréchal, C.A., Luc-P. Bélar, C.A., L. Roustin, C.A., Jacques Angers, C.A., Dollard Riout, C.A., Alb. Gauthier, C.A., Ray. Fortier, C.A., Jean Lacroix, C.A., Guy Bernard, C.A., Percy Auger, C.A., H. Bourgoin, C.A., Roger Roy, C.A.
Montréal - Québec - Rouyn

C. BOURCIER EST EN TETE

LE PORTE-COULEURS DE L'HYDRO-QUEBEC MENE CHEZ LES COMPTABLES DE LA LIGUE MONTREAL

Conrad Bourcier, du club de l'Hydro-Québec, est installé en tête des compteurs de la Ligue Montréal.

Bourcier, qui brille depuis plusieurs années dans le hockey amateur, a compté 9 buts et fourni 13 assistances pour un total de 22 points.

Son équipier, G. Dorais, vient en deuxième position avec 10 points, soit 2 de plus que Richard Munn et Fernand Gagné.

Vendredi soir à l'Auditorium de Verdun, le C.N.R. sera opposé au club de l'Hydro-Québec et le Canadien rencontrera le Northern Electric dans la seconde rencontre.

Les meneurs:
Bourcier, Hydro. ... 9 13 22
Dorais, Hydro. 9 10 19
Munn, N., North. ... 10 7 17
Gagné, North. 7 10 17
Desautels, Hydro. ... 8 8 16
Majeau, Hydro. 6 10 16
David, North. 11 3 14
Guimond, Hydro. ... 5 9 14
Eagan, North. 7 6 13
Perron, A., Can. ... 6 7 13
Colby, O., North. ... 5 8 13
Adams, North. 2 11 13
Kavanaugh, Can. ... 6 4 10
Lone, C.N.R. 5 5 10

LE CLUB ELAN

Les membres nombreux du club de ski Elan, dont la renommée n'est plus à faire dans les cercles sportifs montréalais, auront le plaisir d'assister, à la réunion de ce soir, à une représentation filmée, intitulée "Le pays des skieurs - Suisse". Ce film est présenté avec la graciosité de l'Office du tourisme suisse, de New-York. En plus d'être filmée dans un décor enchanteur ce film démontre la technique du ski la plus complète présentée sur l'écran. C'est une réunion que les membres ne devront pas manquer.

HAZEL FRANKLIN DANS ALADIN

La patineuse anglaise fait partie de la troupe des Ice Follies et évoluera sur la glace du Forum du 6 au 13 février

"La lampe merveilleuse d'Aladin", l'histoire classique du jeune homme qui fit fortune grâce à sa lampe merveilleuse, vous sera offerte sur la glace pour la première fois dans la célèbre revue des "Ice Follies" qu'on pourra voir au Forum du 6 au 13 février prochain, en soirée, ainsi qu'en matinée, samedi, le 12, à 2 h. 30.

La jeune beauté anglaise, Hazel Franklin, une patineuse incomparable, y tient le rôle d'Aladin. Elle fait preuve alors d'un rare talent d'interprétation sur les lames d'acier lorsqu'on peut vivre durant quelques instants cette belle histoire du vieux Bagdad.

Une chanson qui deviendra vite populaire pour ceux qui assisteront aux "Ice Follies" s'intitule "Songbird Singing in a Bamboo Tree" vous égayera durant le numéro entier. On apprend grâce à cette chanson qu'un oiseau peut fort bien vivre pauvrement, mais qu'il n'en est pas de même d'Aladin. Ce dernier trouve alors la lampe merveilleuse et, après l'avoir frottée comme il convient de le faire, fait des désirs de toutes sortes, soit pour des compagnons riches, des bijoux et autres richesses et on voit tous ces désirs se réaliser devant nos yeux.

L'industrie russe de l'auto rêverait d'un marché mondial

D'après le constructeur Choudakoff, elle dépasse déjà l'Europe pour la fabrication des camions — Un camion monstre de 45 tonnes déjà à l'essai

Moscou, 26 (A.P.) — Dans une entrevue générale de presse, le constructeur russe d'automobiles Yevgeni Choudakoff révèle que l'industrie russe de l'auto se prépare à conquérir d'ici peu le marché mondial. Il fait remarquer qu'il y a dix ans cette industrie avait déjà réussi à dépasser celles de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la France pour la production des camions et à assurer la première place en Europe. Choudakoff signale que les camions de fabrication soviétique ont généralement une capacité égale à une fois et demie celle des camions américains de modèles courant et que par suite les véhicules russes transportent probablement une plus grande quantité de produits que les voitures des Etats-Unis. Il révéle encore que l'on vient de mettre à l'essai avec succès un camion de 45 tonnes

fabriqué aux usines de Yaroslavl. L'industrie russe, note-t-il encore, expédie cette année deux fois plus d'automobiles aux régions agricoles du pays que l'an dernier et la progression promet de croître encore. Les modèles russes courants les plus en vogue de voitures de tourisme, d'après Choudakoff, sont la Zis-110 à sept voyageurs, la Pobeda à cinq voyageurs et la Moskvitch, une auto légère à bas prix. L'industrie soviétique s'occupe en ce moment à réaliser une voiture à six voyageurs de prix moins coûteux que la Zis et tout aussi perfectionnée. Par ailleurs, l'Académie soviétique des Sciences s'est fixée pour tâche de déterminer les meilleurs types de moteurs automobiles adaptables au climat et aux conditions de circulation et de travail du pays.

LES ETUDES SLAVES A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Le Centre d'études slaves de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal commence ses cours le 25 janvier 1949. C'est le professeur Théodore F. Domaradski, ancien professeur de l'Université pontificale (Pontific Institute Orientale), qui dirige le Centre. Le second semestre de l'année scolaire 1948-49 comprend entre autres les cours de philologie polonaise, de philologie russe, des civilisations slaves occidentales et orientales, des langues polonaise et russe, ainsi que d'autres matières. Inutile de souligner l'actualité et l'importance de ces cours. Ils introduisent les auditeurs dans le domaine de la pensée slave, de la pensée russe en particulier et le domaine attire aujourd'hui l'attention de tous ceux qui cherchent un moyen de sortir de l'instabilité de l'époque contemporaine et d'établir une paix durable. En outre la connaissance des langues russe et polonaise une fois acquise rend possible des études plus approfondies, et ouvre en même temps le chemin aux diverses carrières de traducteur, instructeur, expert, etc. Le secrétaire du Centre, M. L. Rabcoewitz-Zubkowski, reçoit tous les jours, excepté samedi et dimanche, à l'Université de Montréal, Faculté des lettres, salle B-402 entre 4 h. et 5 h., salle B-402 entre 5 h. et 6 h. Le professeur W. Babinski donne des renseignements les mêmes jours par téléphone entre 10 h. et 12 h. à Plateau 5231.

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL

Le local 505 de l'Union Internationale des ouvriers du bois (C.C.L.-C.I.O.) annonce la signature récente d'une convention collective de travail avec la Cie Rutherford, de Montréal, accordant aux employés une augmentation générale de onze cents de l'heure sur les taux qui étaient en vigueur à l'expiration du dernier contrat. Les employés de Rutherford obtiennent également quatre congés payés, temps double s'il y a travail le dimanche et les jours de fêtes (ceux-ci au nombre de dix), l'atelier d'union et la retenue syndicale (check off) ainsi que d'autres avantages. M. Julien Major, organisateur de l'union, nous a déclaré "qu'avec ce dernier rajustement, les employés de Rutherford avaient obtenu trente cents de l'heure d'augmentation en deux ans". L'union était représentée aux négociations par MM. Julien Major, qui représentait l'Internationale, P. Mackenzie, président du local, U. Renaud, vice-président, E. Parent, secrétaire, A. Asselin, syndic, H. Saint-Cyr, L. Leroux, J.-P. Lavoie et E. Laramée, directeurs. La compagnie Rutherford, de son côté, était représentée par MM. A.-B. Rutherford, président, E.-J. Rutherford, secrétaire, et E.-W. Potts, surintendant. Il est également à noter qu'en vertu du nouveau contrat, tout nouvel employé devient permanent après trente jours, ce qui est une réduction sensible de la période d'essai, laquelle était jusque-là de soixante jours.

Vol de \$3,000

On a dérobé une somme de trois mille dollars, au Café Cavendish, 1433 rue Mansfield. Les voleurs ont fait sauter les

deux coffres-forts à l'aide de nitro-glycérine. Le propriétaire de l'établissement, M. Maurice Desjardins, ancien correspondant de guerre de la Canadian Press, ajoute qu'une certaine quantité de boisson est aussi disparue.



DREW

et l'entreprise privée

Durant toute sa carrière George Drew s'est montré toujours partout un champion de la LIBERTE aussi bien dans le domaine économique que dans le domaine politique.

Il s'oppose à la CENTRALISATION et à l'asservissement qui en découle.

Il s'oppose au paternalisme d'Etat qui est une négation de la liberté et l'antithèse de l'entreprise privée.

Il croit que l'individu en général est en mesure d'administrer sa propre affaire plus efficacement et à meilleur compte que ne saurait le faire tout gouvernement. Lorsque Drew sera porté au pouvoir à Ottawa, il mettra un terme à toutes les entraves et mesures résultant de l'intervention du gouvernement fédéral dans les affaires des provinces et même de l'individu.

DREW, contre le paternalisme d'Etat

Parti progressiste-conservateur

Il expose la politique de l'opposition sur les grands problèmes de l'heure — Le N.-Québec

Les félicitations d'usage — Nos ressources naturelles — Notre régime de taxation — L'assistance publique — L'éducation — L'agriculture — La dictature

IL NOUS FAUT UNE RAFFINERIE DE FER DANS QUEBEC

Québec, 26. (Par Pierre Laporte). — Le nouveau chef de l'opposition libérale, M. Georges Marler, a prononcé, hier, à l'Assemblée législative, son premier grand discours. Il a exposé, partant, le problème de l'agave, les principes qui guideront les membres de la gauche dans leur critique de l'administration au cours des quatre ou cinq prochaines années.

M. Marler parlait avec un texte. Il a été clair, pondéré. Il a tracé les grandes lignes des revendications que feront les libéraux. En tête de liste on trouve le problème de l'agave. M. Marler demande que le minerai extrait dans le Nouveau-Québec soit raffiné dans notre province, afin que nous ne gardions pas seulement les miettes des richesses qui seront puisées dans notre sous-sol.

M. Marler s'est apitoyé sur le sort des instituteurs dans notre province. Il a demandé au gouvernement de les mieux payer, pour éviter qu'un jour nous n'ayons à faire face à une pénurie de professeurs. Il a réclamé la construction d'écoles nouvelles et il a suggéré que le gouvernement règle définitivement le problème des commissions scolaires en leur accordant des octrois annuels.

M. Marler a été assez dur pour le gouvernement. Il lui a reproché ses tendances dictatoriales et ses méthodes électoralistes peu louables. Il a terminé en disant que la législation serait étudiée à la lumière de l'intérêt général.

Voici le résumé de son discours: M. Marler félicite d'abord le président de la Chambre, M. Alexandre Taché, pour sa réélection comme orateur. Il fait quelques commentaires sur le rôle important du président et il déclare que "l'opposition compte, non pas sur votre sympathie, mais sur votre esprit de justice".

M. Marler a aussi félicité le proposeur de l'adresse, M. Wilfrid Labbé, et le second, M. W. M. Cottingham, de même que le nouveau ministre d'Etat, M. Antoine Rivard, député de Montmagny.

Le chef de l'opposition a rappelé que M. Duplessis est maintenant le doyen de toute la députation; il a dit que les libéraux, qui ne sont que huit en Chambre, ont tout de même recueilli 545,223 votes, soit 36% du total; il a dit que les projets de lois et les actes du gouvernement seront "examinés dans un esprit objectif et nous les jugerons à leur mérite. Quand il le faudra, nous en signalerons les points faibles et les dangers et nous dirons, sans faiblesse, mais sans inutile provocation, les objections que nous y voyons".

M. Marler a demandé la coopération du gouvernement pour la production de documents et la réponse aux questions qui seront posées; il a invité la presse à faire une large publicité aux projets de loi les plus importants; il a remercié les courriéristes parlementaires pour leur coopération; il a dit un mot de remerciement à ses collègues qui l'ont élu chef de l'opposition.

"Je n'oublie pas, dit ensuite M. Marler, que la grande majorité de mes compatriotes du Québec sont de confession catholique et de langue française. J'essaierai donc le plus souvent possible à m'exprimer en français et à interpréter la politique dans un sens qui soit familier à la majorité d'entre nous."

Le nouveau chef de l'opposition a rendu hommage à M. Godbout, qui a été, dit-il, "un grand premier ministre" et "un chef d'opposition vigilant, sincère et agressif".

Une dépression
Entrant ensuite dans le vif de son sujet, M. Marler a déclaré que la production agricole de la province de Québec n'a augmenté que de 11% en 1948, alors que celle de l'Ontario augmentait de 31% et celle du Manitoba, de 30%.

C'est dans la province de Québec que les prestations d'assurance-chômage ont été les plus nombreuses en novembre 1948, soit 21,092. En Ontario elles n'ont été que de 19,948 et en Colombie canadienne, de 14,468. Il faut aussi noter, dit-il, qu'en novembre 1947 ces prestations n'avaient été que de 14,104. "La situation a donc empiré", dit M. Marler.

Il a aussi rappelé, "sans vouloir noircir le tableau", que les faillites et les cessions de biens sont plus nombreuses cette année que jamais depuis 10 ans dans le district de Québec.

M. Marler admet que notre province jouit d'une prospérité enviable, mais il ajoute: "Il y a lieu pour le gouvernement de se méfier. Il faut éviter de prendre pour le résultat de ce qu'il dit être une sage administration ce qui est la conséquence d'un vaste élan de progrès qui a soulevé l'Amérique du nord en entier".

Il n'y a pas de raison, dit-il, pour que notre production agricole soit moins forte qu'ailleurs, que nous ayons plus de chômeurs, que les faillites augmentent. "Je veux qu'il soit bien compris que je suis très optimiste quant à l'avenir de notre province, surtout si nous poursuivons une politique saine et si le gouvernement comprend bien le rôle qu'il doit jouer dans notre économie".

Richesses naturelles
Les découvertes de l'Ungava, déclare M. Marler, rendent plus

urgente que jamais l'établissement d'une politique générale en matière de mines. "Le principe de base de cette politique, à mon avis, est que nos richesses naturelles devraient être exploitées et traitées de façon à ce qu'elles produisent le maximum de bénéfices pour les citoyens de la province".

M. Marler se défend de faire de "l'étroit provincialisme", mais précise-il, il faut que les matières premières extraites de notre sol et de notre sous-sol soient converties en produits manufacturés dans notre propre province, autant que faire se pourra, plutôt que de les expédier à l'étranger. "Le principe de base de cette politique, à mon avis, est que nos richesses naturelles devraient être exploitées et traitées de façon à ce qu'elles produisent le maximum de bénéfices pour les citoyens de la province".

M. Marler a cité l'exemple de la pulpe de bois. Avant 1910 nous exportions 69 p. c. de notre bois de pulpe. Seulement 31 p. c. de notre production était ouverte ici et nous rapportait \$7,000,000 par année. En 1910 une loi a défendu l'exportation de la matière première. De nouveaux moulins sont construits ici et la production est passée à \$84,000,000, puis à \$100,000,000 par année.

"Je pense, dit-il, que nous devons prendre toutes les mesures raisonnables pour encourager et susciter l'établissement, dans Québec, d'industries qui pourraient traiter sur place, pour en faire des articles manufacturés, les matières premières extraites du sol et du sous-sol de notre province".

M. Marler a déclaré que nous faisons peut-être trop appel au capital étranger pour l'exploitation de nos richesses naturelles. Il voudrait que "nous prenions nous-mêmes une part plus importante dans le financement de notre développement économique".

"Il est temps, dit-il, que nous voyions que nous sommes en état de accomplir ces choses par nous-mêmes et que la période où il nous fallait absolument faire appel à des portes mises de fonds étrangers est révolue".

A preuve? L'épargne a augmenté considérablement au Canada. Elle n'était que de \$780,000,000 en 1916; elle est aujourd'hui de \$4,049,000,000. La province de Québec a fait sa part, puisque l'actif des Caisses populaires, qui était de \$10,000,000 environ il y a quinze ans, était en juin 1948, de \$186,724,062.

M. Marler croit que l'on pourrait permettre aux compagnies d'assurances, qui disposent d'un capital de \$3,449,000,000 au Canada, d'investir, disons 5 pour cent de leur actif dans de nouvelles entreprises. On pourrait aussi diriger les placements individuels, vers le financement de nouvelles entreprises.

Fiscalité
M. Marler, passant à un autre sujet, déclare ensuite que le gouvernement devra avoir en vue en tout temps "d'instaurer dans notre province le meilleur système de taxation de toutes les provinces canadiennes".

Il y a lieu, dit-il, de faire une révision de nos taxes. Le gouvernement, l'an dernier, a disposé d'un revenu record de \$200,000,000, dit le chef de l'opposition. "Il est donc évident qu'il est en mesure d'accorder un soulagement du fardeau que les contribuables portent actuellement."

M. Marler demande une révision de l'échelle de taxes sur les profits des compagnies minières. Le traitement accordé aux compagnies minières de l'Ontario est beaucoup plus favorable que le nôtre, surtout aux petites compagnies.

Il demande aussi une révision des impôts sur les successions. L'exemption sur les petites successions est plus généreuse en Ontario. L'impôt sur la succession dévolue à la veuve ou à l'enfant du défunt est également plus élevé dans le Québec, alors qu'il est moins élevé sur les successions dévolues au frère, à la sœur ou à l'étranger. M. Marler suggère que toute succession à l'époux survivant et aux enfants soit exempte jusqu'à \$25,000. Il serait encore plus logique d'exempter toute succession jusqu'à concurrence de \$50,000.

M. Marler a aussi demandé l'abolition de la taxe de vente "qui dépassait 88 par tête de population", dans le district de Montréal en 1948, "ce qui équivalait à \$40 par année pour une famille moyenne".

L'éducation
Parlant d'éducation, le chef de l'opposition dit qu'il y a dans la province un besoin général de nouvelles constructions. M. Marler ajoute qu'il ne critique pas le principe de l'aide gouvernementale pour la nouvelle construction. "Cependant, dit-il, je ne puis approuver les méthodes du gouvernement, qui me semblent inspirées par des considérations électorales. Le gouvernement ne laisse pas aux commissions scolaires la liberté de choisir l'architecte et l'entrepreneur et il faut que ces derniers soient agréables à l'Union Nationale. Autrement il n'y a pas d'octroi".

M. Marler dit que la situation des écoles est particulièrement déplorable à Montréal. Aucune école n'a été construite par la commission scolaire catholique depuis 1939 et aucune par les protestants depuis 1932. Il y a, dit-il, un besoin urgent de nouvelles constructions, qui est aggravé par le fait que plusieurs écoles sont maintenant mal situées par rapport à la population scolaire.

M. Marler déclare ensuite que nous ne pouvons pas non plus

"différer le règlement de la question des salaires des instituteurs sans compromettre gravement l'avenir de cette carrière et sans nous exposer plus tard aux conséquences d'une pénurie de professeurs".

M. Marler a dit que le gouvernement a payé les dettes des commissions scolaires, mais que cela ne règle pas le problème. Pour obtenir une solution définitive, il faut, dit-il, "que le gouvernement accorde des subventions annuelles aux commissions scolaires, afin qu'elles soient capables de maintenir l'équilibre de leurs budgets".

M. Marler termine cette première partie de son exposé en disant que le gouvernement a voulu centraliser toute l'éducation entre ses mains et que "les difficultés actuelles sont les premiers fruits de cette tendance et du manque de plan défini d'assistance aux écoles".

Assistance publique
Le problème de l'assistance publique retient ensuite l'attention de M. Marler. Le système actuel, dit-il, remonte à 1921 et il ne répond plus aux besoins de l'heure. Les frais des soins donnés aux indigents sont répartis en trois: un tiers payé par le gouvernement, un tiers par l'industrie et un tiers par la municipalité à laquelle ils appartiennent. Avec ce système, les hôpitaux ont des déficits tous les ans. M. Marler suggère que le gouvernement prenne à sa charge une plus grande partie du coût d'hospitalisation des indigents.

Agriculture
Au chapitre de l'agriculture, le chef de l'opposition parle de la betterave à sucre, de la nécessité de trouver des cultures nouvelles, d'augmenter le rendement des producteurs de légumes et de mécaniser nos fermes.

La betteraverie de St-Hilaire, dit-il, en dépit du peu d'encouragement qu'elle a reçu du gouvernement actuel, opérera à profit dès l'an prochain.

M. Marler a dit que nos terres sont particulièrement favorables à la production des herbes et qu'il y a lieu d'orienter un pour-

centage de nos cultures dans ce sens. "Le gouvernement, dit-il, devrait s'appliquer à favoriser toutes les recherches possibles pour la découverte de cultures profitables et qui représenteraient de nouveaux débouchés pour notre classe agricole".

Il a ajouté qu'il est du devoir du gouvernement d'aider à la mécanisation de l'agriculture. Il y a chez nous 19,800 tracteurs en service sur un total de 155,000 fermes, alors qu'en Ontario, où il y a 178,000 fermes, on compte 99,500 tracteurs.

Dictature
Après cet exposé de la politique de l'opposition, M. Marler a déclaré que si l'on considère dans son ensemble la politique du gouvernement "on reste avec l'inquiétante impression que le grand principe qui l'inspire, que son motif principal, son armature, c'est un désir éfréné de conserver le pouvoir et cela à n'importe quel prix".

"Quand on repasse les lois qui ont été présentées par le gouvernement dans le dernier parlement à la lumière des événements qui se sont déroulés depuis la dernière session de l'Assemblée, et quand on analyse de près les faits et gestes du gouvernement et du parti de l'Union nationale depuis 1944, on est littéralement indigné de voir jusqu'où l'Union nationale a pu aller dans le but de conserver la direction des affaires".

M. Marler a fait ensuite un exposé des méthodes électorales et administratives de l'Union nationale. Les contrats accordés à des amis; les octrois dont la condition essentielle était que la construction soit confiée à des amis du gouvernement; les permis de boisson accordés exclusivement à des amis.

"Depuis 1944, dit M. Marler, le gouvernement n'a pas donné une seule occasion aux électeurs d'exercer leur droit de juger son oeuvre d'une façon indépendante et libre".

Nous avons été élus pour servir l'intérêt général et c'est ce seul motif qui nous guidera dans la discussion des actes du gouvernement, conclut M. Marler.

Une contre-attaque russe dans le domaine économique

L'URSS forme un Conseil destiné à contrecarrer le Plan Marshall

Moscou, 26 (A.P.) — On rapporte que la Russie et cinq autres pays de l'est de l'Europe ont formé un "Conseil d'assistance économique mutuelle". Le communiqué annonçant cette nouvelle précise que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et certains autres puissances de l'ouest "boycottaient les relations commerciales avec la Russie et les démocraties du peuple".

A la suite de cet état de choses, poursuit le communiqué, les représentants de la Russie, de la Bulgarie, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de la Pologne et de la Roumanie se sont réunis à Moscou ce mois-ci. Il semble que ce Conseil soit en quelque sorte une réplique au plan Marshall. On précise que si d'autres nations veulent se joindre au Conseil, elles seront les bienvenues.

La Finlande par exemple qui ne participe pas au Plan Marshall pourrait très bien faire partie de ce nouveau Conseil d'Assistance Economique. La Yougoslavie et l'Albanie n'avaient pas envoyé de représentants à Moscou.

Les récents accords ont particulièrement amené les points suivants: une augmentation du commerce bulgare-russe de 20%, de 35% sur le commerce polono-russe, de 45% entre la Russie et la Tchécoslovaquie et de 300% entre la Russie et la Hongrie. Le commerce russo-yougoslave a par contre montré une baisse de 3% ces derniers mois. La Russie attribue cette baisse à l'attitude "inamicale" du premier ministre yougoslave, le maréchal Tito.

On rapporte en outre que le

Conseil ne pourra prendre aucune décision sans avoir l'appui total de tous les autres participants. Le Conseil se réunira régulièrement dans les capitales des différents pays participants. Les intentions de la Russie et de ce sujet ne sont pas toutefois très claires. Il s'agit vraisemblablement d'un bloc économique destiné à combattre le Plan Marshall. L'accusation de boycottage portée par la Russie ne s'adresse sans doute qu'aux Etats-Unis puisque les autres nations de l'ouest, notamment la Grande-Bretagne, ont récemment passé des marchés avec l'U.R.S.S.

Plus de tourisme sans permis en Argentine

Buenos Ayres, 26 (A.P.) — Le président de l'Argentine, le général Juan Peron, vient de décréter de nouveaux règlements de circulation touristique, qui obligent tout voyageur à se procurer un permis de la police argentine s'il demeure dans ce pays plus de 72 heures. Leur faudra ce permis aussi bien pour obtenir une chambre d'hôtel qu'une place à bord des trains; ceux d'entre eux qui ne requerront pas le permis seront passibles d'expulsion.

On réparera le bain Lévesque

Le Comité exécutif de Montréal a approuvé la dépense de \$4,500 pour la réparation du bain Lévesque, au coin des rues Boyer et Marie-Anne.



Savour Delicieuse!

CAFE SALADA

Il y en a qui diront...

"De conception aussi avancée qu'un train profilé Astra Dome!"



Elle s'en vient LA NOUVELLE CHEVROLET POUR '49

CHEVROLET

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

LEDUC AUTOMOBILE, (Canada) Ltée
3421, ave du Parc (près rue Sherbrooke)

DES CHATELETS AUTOS LIMITEE
4590, rue St-Denis

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bonnantyne, Verdun, Qué.

Nouvelles de Chicoutimi

Chicoutimi, 26 (D.N.C.) — M. l'abbé Adrien Bergeron, autrefois vicarier à Jonquières et aujourd'hui curé de Sainte-Monique, au Lac Saint-Jean, a été victime d'un sérieux accident de la circulation, et a dû être hospitalisé à Chicoutimi souffrant de fractures au bras gauche, aux côtes et aux deux clavicules.

Au moment de l'accident, M. l'abbé Bergeron revenait de Chicoutimi où il avait été visiter son frère, M. l'abbé Lucien Bergeron. On sait que ce dernier sera ordonné prêtre le 6 février prochain, et qu'il devait dire sa première messe à Sainte-Monique le lendemain. Au retour, M. le curé était accompagné de M. Armand Gauthier, maire de Sainte-Monique. Un peu après avoir doublé le village de Saint-Coeur de Marie, M. l'abbé Bergeron perdit le contrôle de sa voiture dans une côte recouverte de glace, et l'automobile, après avoir enfoncé la clôture qui bordait le chemin, alla s'arrêter dans le fossé.

M. le maire Gauthier ne fut heureusement que légèrement blessé au front, dans l'accident, et put s'occuper de faire transporter son compagnon dans une maison voisine où il reçut les premiers soins du Dr Isidore Gauthier.

A la suite de cet accident, le frère de la victime, M. l'abbé Lucien Bergeron, dira sa première messe à l'église du Sacré-Coeur, à Chicoutimi, et le dîner familial sera servi au Parosol.

L'Association des médecins de langue française du Canada tiendra son prochain congrès régional à Chicoutimi, le 3 juin prochain, tel qu'il a été décidé lors du dernier congrès général de l'Association, à Ottawa, en septembre 1948. A la suite de cette décision, tous les médecins de la région se réunissent samedi soir, au Saguenay Inn, à Arvida, pour préparer le programme scientifique et social de ce congrès. On s'est occupé tout spécialement de la formation de comités qui verront à l'exécution du programme qui sera communiqué d'ici quelque temps. Les excursionnistes feront le trajet, aller-retour, au Saguenay, sur un des navires de la *Canana Steamship Lines*.

Un incendie, qui a causé des dommages pour environ \$10,000, a détruit de fond en comble, dernièrement, le garage de M. Jean-Marie Brassard, de la rue Bagot, à Bagotville. Au moment de

l'incendie, la bâtisse abritait un camion et trois automobiles.

Les employés de la Price Brothers sont maintenant payés toutes les semaines au lieu de l'être deux fois par mois. C'est une demande que les Syndicats Nationaux de la pulpe et du papier avaient faite l'an dernier, et qui se réalise aujourd'hui. Les ouvriers se sont convaincus qu'avec la paie toutes les semaines, ils pourront beaucoup plus facilement qu'auparavant, équilibrer leur budget familial. Les ouvriers d'Arvida ont fait la même demande l'an dernier, mais elle a été refusée.

On nous communique aujourd'hui des détails sur les dégâts causés par la tempête à Saint-Félicien, au cours de la journée de mercredi. Les pertes matérielles s'élevèrent à plus de \$25,000 et il est tout à fait providentiel de ne pas avoir à compter des pertes de vie. En effet, trois jeunes gens qui travaillaient dans une scierie de l'endroit ont vu la toiture de la construction s'effondrer sur eux au plus fort de la tornade. L'un des jeunes gens, J. Martin, âgé de 28 ans, a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu de Roberval, souffrant de blessures graves, tandis que ses deux frères s'en tiraient avec des blessures superficielles. Le vent a, de plus, démolé partiellement un garage, enfoncé plusieurs grandes vitrines de magasins, et déraciné de nombreux arbres. Les endroits les plus durement touchés par la bourrasque sont: le garage J.-E. Tremblay & Frère, le magasin Grenier & Fils, et la résidence de M. Adrien Laprise.

La police de la Commission des liqueurs de la région a procédé à onze arrestations, ces jours derniers. Sept des plaintes ont donné lieu à des condamnations variant de \$50 à \$100. Les quatre autres sont remises à plus tard, surtout en vue d'obtenir de renseignements supplémentaires.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi, à sa dernière réunion, a accepté d'adhérer activement à la régionale des Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi et de Lac Saint-Jean, et elle a décidé, à la demande de la régionale, de verser cinq sous par membre immédiatement. On a annoncé aussi, ce soir-là, les noms des gagnants des bourses d'études qui vont, cette année, à MM. P.-E. Tremblay, Thomas-Louis Bertrand et Bernard Michel.

La Chambre de commerce de Chicoutimi procédait, jeudi, le 20, à ses élections annuelles. Les nouveaux directeurs sont MM. Louis Bellefleur, Lionel Couture, Odilon Crevier, Léonce Desgagné, Edmond Gagnon, Antoine Gauthier, Héraclius Lessard, Léo Quenneville, Alfred Tremblay, Wilfrid Tremblay, J.-B. Théberge et Gaston Carrier. Le bureau de direction nouvellement élu se compose comme suit: président, M. Alfred Tremblay, qui succède à M. Wilfrid Dugal; 1er vice-président, M. Léo Quenneville, 2e vice-président, M. J.-R. Théberge, et secrétaire, M. Gaston Carrier.

On construira une usine de raffinage du minéral de fer dans le Nouveau-Québec

Le premier ministre l'annonce dans son premier discours — Il répond à l'argumentation de M. Marler — Les grandes lignes de la politique ministérielle

LES INSTITUTEURS SONT DES PRIVILEGES

Québec, 26 (Par Pierre Laporte) — Le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, a exposé hier en Chambre les grandes lignes de la politique de l'Union nationale.

Il a promis sa coopération avec les membres de l'opposition, distribués des félicitations à droite et à gauche, parlé de nos ressources naturelles, du problème de l'éducation, de la voirie, de l'agriculture, de la plupart des problèmes d'actualité.

M. Duplessis a annoncé qu'une usine de raffinage du minéral de fer sera construite dans l'Ungava. Il s'est déclaré très en faveur du raffinage dans notre province des produits de notre sol et de notre sous-sol.

Voici un résumé de son discours: Après avoir félicité l'orateur de son élection, signalé l'entrée de l'hon. C. D. French et de l'hon. Antoine Rivard dans le cabinet des ministres, M. Duplessis attire tout de suite l'attention du chef de l'opposition sur les résultats de la dernière élection complémentaire dans la province. Un député ministériel a été élu par acclamation dans le comté de Brome depuis l'élection générale. Il est donc inutile pour les libéraux de se plaindre du résultat des élections du 28 juillet 1948.

M. Duplessis promet au député de Westmount qu'il aidera dans la mesure du possible "pour que tous ensemble on trouve la meilleure méthode d'administration pour la province."

La taxe de vente
"Mon honorable ami a parlé de la taxe de vente, dit le premier ministre, de la taxe de vente dont 1 cent va à l'éducation et 1 cent à l'assistance publique. Je vous le demande, qui va refuser de payer 2 cents par piastre pour favoriser l'éducation et aider à soigner les pauvres? Au lieu de nous reprocher la taxe de vente imposée par les libéraux, le chef de l'opposition devrait reprocher à ses amis d'Ottawa la taxe de 8 cents qu'ils prélèvent dans le même domaine. Il y a là un manque de logique et de la contradiction."

Les Caisses populaires
"Il a parlé, dit le premier ministre, des caisses populaires. Il a oublié de dire que c'est sous l'Union Nationale que les caisses populaires ont progressé. C'est aussi notre gouvernement qui, le premier, a contracté un emprunt de \$3,000,000 par l'entremise des caisses populaires."

Nos richesses naturelles
M. Duplessis aborde ensuite le

sujet des richesses naturelles de la province de Québec. "Je partage les vues du chef de l'opposition sur la nécessité de développer les richesses naturelles de la province au bénéfice de sa population. La politique d'embarco sur les bois provenant des terres de la Couronne a été préconisée par le père du ministre de la Jeunesse, M. Arthur Sauvé, et par Henri Bourassa et d'autres chefs politiques. C'est une politique nationale et personnelle ne la met plus en pratique que l'Union Nationale. C'est notre politique d'assurer la mise en valeur des richesses naturelles chez nous, et elle a valu à Saint-Jean, à Asbestos, à Gatineau des industries nouvelles. A Sorel elle vaudra une raffinerie et une industrie de ce genre sera établie plus tard dans le Nouveau-Québec. L'Union Nationale veut que les régions d'où sont extraites nos richesses naturelles en bénéficient d'abord."

Le problème scolaire
Le premier ministre a discuté au long le problème scolaire dans la province, pour répondre à M. Marler sur ce sujet. "Ce problème découle, dit-il, d'une accumulation d'un manque de vision durant au moins 50 ans. Les législateurs du passé ont surtout accumulé des charges et des hypothèques et tous ces dommages ne peuvent pas se réparer du jour au lendemain. Il faut procéder graduellement à des réformes tout en conservant bien en vue le fait que l'argent nécessaire provient du peuple. Il n'y a pas de génération spontanée dans ce domaine et c'est toujours le peuple qui paie. Plus il y a d'impôts, plus le peuple est taxé parce que l'administration d'une province se fait au moyen de taxes. Plus il y a de demandes au gouvernement plus le peuple paie et ce n'est pas le devoir de l'opposition de créer des appétits."

A Montréal
"Quand nous sommes arrivés au pouvoir, ajoute le chef du gouvernement, la commission scolaire catholique de Montréal et la commission protestante étaient aux portes de la faillite. Il n'y avait pas, dans leurs caisses, de quoi payer les professeurs et réparer les écoles. Ailleurs c'était la même chose et les écoles étaient sur le point de fermer leurs portes. C'est l'Union nationale qui a remplacé l'instabilité financière par la stabilité au moyen d'un règlement qui a mis la structure scolaire sur des bases solides."

Nous avons donné trois augmentations de salaires aux instituteurs. Les vrais amis de l'édu-

cation ne sont pas les libéraux, mais les membres de l'Union nationale dont le gouvernement a donné la stabilité à l'éducation. Cette question est trop grande pour qu'on en fasse de la politique. Regardons donc le problème froidement et ne faisons pas de démagogie dans ce domaine. Nous sommes prêts à payer tout ce qu'il y a moyen de payer, mais pas un sou de plus."

Avantages du professorat
M. Duplessis dit ensuite qu'il n'y a pas d'occupation qui offre plus d'avantages que le professorat. Les professeurs jouissent d'une position permanente, qu'il y ait guerre ou non, qu'il y ait dépression ou prospérité. Ils jouissent d'une sécurité que beaucoup de gens voudraient avoir. Ils ont un fonds de pension auquel le gouvernement paie une somme de \$500,000 par année et ils ne travaillent que 193 jours par année, soit environ 7 mois.

"Il ne faut pas ruiner la province, dit le premier ministre, pour régler un mal quelconque, il faut tenir compte de l'immensité de notre territoire et ne dé penser que ce qui est juste, eu égard aux circonstances."

La voirie provinciale
M. Duplessis répond ensuite aux attaques de M. Marler sur la voirie de voirie du gouvernement.

"Le chef de l'opposition a fait de l'argutie à ce sujet et il n'a pas apporté un seul argument sérieux contre notre manière d'agir. Si nous n'avons pas de bons chemins, comment les enfants iront-ils à l'école? Si nous n'avons pas de bonnes routes, comment les cultivateurs iront-ils au marché? La politique de voirie, la politique de colonisation et nos autres politiques font partie d'un tout et sont nécessaires. Avec les ressources que nous avons, il faut rendre justice à toute la population et c'est ce que nous faisons dans des proportions raisonnables. Un gouvernement qui négligerait la voirie dans la province de Québec serait un gouvernement criminel parce qu'il ruinerait à sa source la plus grande industrie du Québec, celle du tourisme qui nous rapporte des centaines de millions."

L'assistance publique
"Le chef de l'opposition, ajoute le premier ministre, nous dit qu'il faudrait diminuer les taxes et augmenter la contribution du gouvernement aux hôpitaux. Il oublie que la province, sous notre administration, paie en entier les frais d'entretien des aliénés. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, cette question des aliénés constituait un problème effarant pour le règlement duquel nous avons dépensé quelques millions. Sous l'Union nationale, le gouvernement paie tous les frais d'hospitalisation des tuberculeux, sous l'Union nationale on a dépensé \$25,000,000 pour construire des hôpitaux et des sanatoriums. Nous avons augmenté de \$7,000,000 par an notre contribution à l'Assistance publique. En résumé, nous avons apporté des réformes merveilleusement salutaires non seulement à l'éducation mais aussi à l'assistance publique."

L'électorat
M. Duplessis dit ensuite que le chef de l'opposition a tenté de diminuer l'électorat de la province. "Les électeurs de la province, dit-il, sont aussi honnêtes que ceux de Westmount; seulement, ils savent mieux choisir leurs représentants."

Notre politique générale
Le premier ministre a résumé ensuite à grands traits la politique générale de son gouvernement. Le gouvernement de l'Union Nationale se doit tout d'abord de donner une orientation générale précise à la province. Autrefois il n'y avait pas de plan d'ensemble et tout allait à l'aveuglette. "Nous en avons un plan d'ensemble, ajoute-t-il. Nous sommes contre le paternalisme d'Etat parce que c'est l'ennemi de la démocratie et l'ami de la bureaucratie, parce que cela conduit au manque d'initiative et au désœuvrement. Nous sommes en faveur de l'entreprise privée dans l'agriculture, la colonisation, dans les affaires et dans l'industrie."

Notre programme veut que l'agriculture reçoive toute l'attention qui lui est due. L'agriculture, c'est la base de notre économie parce qu'un peuple qui ne peut pas se nourrir est voué au désastre dans un avenir plus ou moins long. C'est pour l'agriculture que nous avons établi l'électrification rurale, fondé le crédit agricole et lancé notre politique de drainage. C'est pour elle que nous encourageons l'industrie laitière.

Notre programme veut qu'on diversifie et décentralise l'industrie pour en faire profiter toutes les parties de la province. Notre programme favorise la santé publique et nous allons améliorer sans cesse notre initiative dans ce domaine, sous la direction du dévoué ministre de la santé.

"Nous voulons que notre programme favorise la santé morale du peuple, sa santé spirituelle également. Pour cela nous allons

continuer de combattre le communisme et c'est pour cela que lorsque Ottawa nous a demandé d'accorder des immunités à certains diplomates étrangers nous avons répondu que nous ne voulions pas pactiser avec Staline et ses suppôts de Moscou.

"La politique de l'Union nationale c'est le développement de nos pouvoirs d'eau au plus grand bénéfice de notre population. Nous voulons conserver nos forêts en limitant l'exploitation à leur capacité de production, en utilisant tous les rebuts de nos bois dans la proportion de 90%. La politique de l'Union nationale est de protéger nos pêcheries, de favoriser une saine coopération entre patrons et employés. Nous sommes le premier gouvernement à présenter un code du travail dans la province. Il n'est pas parfait mais nous sollicitons ses suggestions constructives. Ce code doit être l'oeuvre de toute la province et il doit tenir compte non seulement des droits et des privilèges des patrons et des employés mais aussi des droits de cet éternel oublié qu'on nomme le peuple.

"La politique de l'Union nationale c'est une politique de voirie progressive. Ils sont nombreux aujourd'hui ceux qui veulent que la route de Chicoutimi soit entretenue l'hiver comme l'été. Le *New York Times* disait récemment que cette route est une oeuvre merveilleuse et que jamais en Amérique on n'avait accompli une telle merveille. C'est grâce à la vision du ministre de la voirie si la province a commencé cette route qui sera le premier tronçon du chemin qui nous conduira éventuellement à l'Ungava.

"La politique de l'Union nationale c'est de donner des facilités de voirie aux campagnes où le cultivateur a été trop longtemps négligé. Après cela, nous voulons une voirie générale pour le tourisme qui est notre grande industrie. Notre politique c'est d'assurer la sécurité de la route à ceux qui voyagent en automobile et en voitures à traction animale. Nous aurons à cette session

Cet achat anglais de 150 B-29 ne serait encore qu'un projet

Les Etats-Unis peuvent offrir à Londres 1,500 avions de ce genre, gardés en entrepôt — La Grande-Bretagne éviterait ainsi l'érection d'un outillage inutile et coûteux

Washington, 26 (A.P.) — Les autorités de Washington font savoir que si la Grande-Bretagne désire vraiment se procurer sous peu un nombre élevé de bombardiers moyens, type B-29, les Etats-Unis pourront lui offrir un choix parmi une réserve de 1,500 appareils de ce genre. Mais ces mêmes autorités ajoutent rien savoir officiellement de la nouvelle publiée hier et voulant que le Royaume-Uni négocie présentement l'achat de 150 à 180 de ces avions.

On croit comprendre que les pourparlers d'achat, s'il y en a une loi dans le but de mettre à l'ordre des jour n'auront aucun égard pour la sécurité de leurs concitoyens.

"La politique de l'Union nationale c'est d'assurer à la province la sécurité économique et nationale en les étayant sur les libertés et les privilèges que nous avons gagnés au moment de la Confédération et qui nous sont garantis par la constitution".

Un mandat clair
M. Duplessis dit que son gouvernement a obtenu du peuple un mandat clair et catégorique. C'est donc le devoir de tous les députés de collaborer avec le gouvernement, au-dessus des partis, pour atteindre les buts précédemment cités.

"Nous sommes, dit-il, à un tournant de notre histoire, à la croisée des chemins. C'est le temps de se donner la main pour garantir aux générations futures l'avenir le plus brillant. S'il a été possible à des savants de créer une force incommensurable en divisant les atomes, il me semble qu'en unissant ce qu'il y a de plus grand nous arriverons à remplacer la bombe atomique par l'esprit de collaboration et à faire de ce coin de terre le coin le plus heureux du monde, où la prospérité sera le lot de tout le monde."

M. René Chalouit a ajourné le débat et il prendra la parole cet après-midi.

eu, n'en sont encore qu'à leur premier stade à Londres même, ou encore que les Britanniques ont seulement voulu, par la publication de ce bruit, sonder l'opinion américaine au sujet d'une transaction de ce volume.

Par ailleurs, on s'est demandé les motifs de cette démarche anglaise, la R.A.F. utilisant des types de bombardiers comme le Lancaster et le Lincoln, qui se comparent avantageusement aux Boeing américains, types B-29 ou B-50. Une opinion émise à Washington veut que Londres préfère consacrer une partie de ses efforts à la fabrication d'avions à réaction et s'épargner la peine de s'outiller pour la production chez elle de modèles de bombardiers qui seraient bientôt démodés.

Au sujet des bombardiers Boeing, mieux connus sous leur numéro d'ordre B-29 ou leur surnom de "Superforteresses volantes", Washington communique les renseignements suivants. Il s'en trouve présentement un peu plus de 2,800 en service, en réserve ou en entrepôt. Les escadrons en service ne comptent que 500 appareils de ce type, avec une réserve de première ligne de 400 avions semblables et une seconde réserve de 500. Le reste est en partie démonté et conservé dans des entrepôts; c'est dans cette masse de près de 1,500 avions que la Grande-Bretagne pourrait être invitée à choisir.

360 est. rue Rachel - Montréal
MA. 4107

CHAUFFAGE - PLOMBERIE LITEE

"La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"
TRANQUEMONTAGNE
1892
Cotons - Toiles - Lainages
C.-X.
TRANQUEMONTAGNE & CIE LITEE
(Les Fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES
EN GROS
BE. 4428
459 St-Sulpice
MONTREAL 1

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

VESTONS

POUR LA JEUNESSE ETUDIANTE

BLAZER

flanelle tout laine bleu marine

20.95

(tour de poitrine: 33 à 38)

Les étudiants, les collégiens aiment avec raison ce veston sobre, de coupe "lounge" croisée, attachant de boutons de cuivre. Soyez, vous aussi, dans la note correcte de la jeunesse étudiante portez un tel veston avec un pantalon gris.

LE PANTALON GRIS

en flanelle FOX tout laine

pour accompagner le veston marine Blazer — Taille avec plus, brayette à chaînette-éclair. Coupe jeune, sobre, élégante. Tailles: 28 à 33 — CHACUN

DUPUIS — rue-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président, J.-B. DUGAL, vice-président

Café The Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTRÉAL

1949

Cette année, comme par les années passées, nous allons nous efforcer de fabriquer, aux prix les plus bas possibles, les marchandises tirées du coton. Le comité parlementaire d'enquête sur les prix a reconnu officiellement nos efforts et ceux d'autres filatures canadiennes pour maintenir les prix à un niveau peu élevé, en dépit des frais accrus que nous occasionnent l'achat du coton brut et la production en général. Le rapport de ce comité de la Chambre des Communes signale précisément qu'on a obtenu la preuve que, depuis l'abolition du contrôle des prix, en 1947, l'industrie primaire du coton "a fait beaucoup pour maintenir aussi étroitement que possible le rapport entre les prix actuels et ceux en vigueur au moment de la disparition des régies".

Une telle reconnaissance de nos efforts nous incite à maintenir, aussi rigoureusement que les événements nous le permettront, notre politique de bas prix.

Dans le domaine de la production, nous faisons tout ce qu'il nous est possible de faire pour combler vos besoins. En remplaçant notre outillage par des pièces et des machines plus modernes, nous cherchons à conserver à nos filatures le haut degré de performance technique qui, depuis près d'un demi-siècle, a fourni un apport constant de marchandises aux consommateurs canadiens et un emploi stable à des milliers de citoyens dans la fabrication de produits de première qualité.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE
FABRICANTS DES PRODUITS
Textile